

Mairie de ROUVILLE

10 Rue René Delorme

60800 ROUVILLE

COMMUNE DE ROUVILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

6.3-RECUEIL DES RISQUES ET CONTRAINTES



*Vu pour être annexé à la
délibération d'approbation
du PLU par le Conseil
Municipal en date du :
09/04/2021*



2 Bis rue Louis Armand
60800 Crépy-en-Valois

urbanisme@cabinet-greuzat.com
<http://www.cabinet-greuzat.com>

Le Maire,



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'OISE

Direction départementale
des territoires

Service de l'eau, de l'Environnement
et de la Forêt

Arrêté préfectoral portant approbation du classement sonore
des infrastructures de transports routiers
du département de l'Oise

LE PRÉFET DE L'OISE
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le Code de l'environnement, notamment les articles L571-10 et R571-32 à R571-43 relatifs au recensement et au classement des infrastructures de transports terrestres ;

VU le Code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L111-11-1 et L111-11-2, et R111-4-1 relatifs aux caractéristiques acoustiques des habitations ;

VU le Code de l'urbanisme, notamment les articles R123-13 et R123-14, relatifs au périmètre des secteurs situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres et les prescriptions acoustiques ;

VU la loi n°92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit ;

VU le décret n°95-20 du 9 janvier 1995 pris pour l'application de l'article L111-11-1 du code la construction et de l'habitation, et relatif aux caractéristiques acoustiques de certains bâtiments autres que d'habitation et de leurs équipements ;

VU le décret n°95-21 du 9 janvier 1995 relatif au classement des infrastructures de transports terrestres et modifiant le code de l'urbanisme et le code de la construction et de l'habitation ;

VU le décret n°95-22 du 9 janvier 1995 relatif à la limitation du bruit des aménagements et infrastructures de transports terrestres ;

VU l'arrêté ministériel du 23 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit ;

VU les 314 arrêtés préfectoraux du 28 décembre 1999 portant approbation du classement sonore des infrastructures de transports terrestres pour les communes listées en annexe 1 ;

VU les 9 arrêtés préfectoraux du 5 janvier 2000 portant approbation du classement sonore des infrastructures de transports terrestres pour les communes listées en annexe 1 ;

VU l'arrêté préfectoral du 12 juillet 2000 portant approbation du classement sonore des infrastructures de transports terrestres sur la commune de Compiègne ;

VU les 3 arrêtés préfectoraux du 9 août 2001 portant approbation du classement sonore des infrastructures de transports terrestres sur les communes listées en annexe 1 ;

VU la consultation préalable des gestionnaires sur le trafic et les caractéristiques de leurs réseaux respectifs ;

VU les résultats des études réalisées par le bureau d'études ACOUPLUS, avec l'appui technique du CEREMA ;

VU la consultation des communes portant sur le classement sonore des infrastructures de transports routiers du 21 septembre 2015 au 21 décembre 2015 inclus, et les avis formulés ;

ARRETE

Article 1er : Les 327 arrêtés préfectoraux portant approbation du classement sonore des infrastructures de transports terrestres pour les communes listées en annexe 1 sont abrogés.

Article 2 : Le présent arrêté vise à approuver la révision totale du classement sonore de ces infrastructures. Le classement sonore comporte le présent arrêté, la liste des communes concernées (annexe 1), un atlas cartographique (annexe 2), et un récapitulatif des routes faisant l'objet d'un classement sonore (annexe 3).

Article 3 : Les dispositions de l'arrêté du 23 juillet 2013 susvisé sont applicables dans le département de l'Oise aux abords du tracé des infrastructures de transports terrestres définies en annexes 2 et 3 du présent arrêté.

Article 4 : La catégorie des infrastructures de transports terrestres est définie en fonction de leur niveau sonore. Le tableau ci-dessous indique la largeur du secteur affecté par le bruit de part et d'autre des tronçons, ainsi que le niveau sonore que les constructeurs doivent prendre en compte pour la construction de bâtiments inclus dans ces secteurs.

Niveau sonore de référence Laeq (6h – 22h) en dB(A)	Niveau sonore de référence Laeq (22h – 6h) en dB(A)	Catégorie de l'infrastructure	Secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure à partir du bord extérieur de la chaussée le plus proche
$L > 81$	$L > 76$	1	300 m
$76 < L \leq 81$	$71 < L \leq 76$	2	250 m
$70 < L \leq 76$	$65 < L \leq 71$	3	100 m
$65 < L \leq 70$	$60 < L \leq 65$	4	30 m
$60 < L \leq 65$	$55 < L \leq 60$	5	10 m

Les niveaux sonores des voies sont évalués en des points de référence situés, conformément à la norme NF S31-30 « cartographie du bruit en milieu extérieur » :

- à une hauteur de 5 mètres au-dessus du plan de roulement ;
- à 2 mètres en avant de la ligne moyenne des façades pour les « rues en U » ;
- à une distance de l'infrastructure de 10 mètres, augmentés de 3 dB, pour les tissus ouverts.

Les notions de « rue en U » et « tissu ouvert » sont définies dans la norme citée précédemment.

Article 5 : Les bâtiments d'habitation, d'enseignement, de santé, de soins et d'action sociale ainsi que les bâtiments d'hébergement à caractère touristique, à construire dans les secteurs affectés par le bruit, doivent présenter un isolement acoustique minimum contre les bruits extérieurs conformément à l'arrêté du 23 juillet 2013 susvisé.

Article 6 : Le classement sonore des infrastructures de transports terrestres et les périmètres des secteurs affectés par le bruit doivent être reportés par les maires des communes concernées, ainsi que les communes limitrophes, le cas échéant, dans les annexes des documents d'urbanisme (y compris plan d'occupation des sols), à titre d'information.

Il sera également fait mention du présent arrêté ainsi que des lieux où il peut être consulté.

Conformément aux dispositions des articles R410-11 et suivants du code de l'urbanisme, le certificat d'urbanisme informera le demandeur, lorsqu'il y a lieu, que son terrain se trouve dans le secteur affecté par le bruit d'une infrastructure de transport terrestre bruyante.

Article 7 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et affiché pendant un mois à la mairie des communes concernées, ainsi que dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département. Le classement sonore est disponible sur le site internet des services de l'État dans l'Oise.

Article 8 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 9 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Mesdames et Messieurs les maires des communes concernées listées en annexe du présent arrêté
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires
- Messieurs les sous-préfets

Article 10 : Monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Oise, Messieurs les sous-préfets, le directeur départemental des Territoires de l'Oise et Mesdames et Messieurs les maires des communes listées en annexe sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Beauvais, le 23 NOV. 2016

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général



Blaise GOURTAY

CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES DE L'OISE

ANNEXE 1

Communes ayant fait l'objet d'un arrêté préfectoral portant sur le classement sonore des infrastructures de transports terrestres en 1999, 2000 ou 2001

314 arrêtés ont été pris le 28 décembre 1999 sur les communes de :

Abbecourt, Abbeville-Saint-Lucien, Achy, Agnetz, Airion, Allonne, Amblainville, Andeville, Angicourt, Angy, Antheuil-Portes, Appilly, Apremont, Armancourt, Arsy, Auger-Saint-Vincent, Aumont-en-Halatte, Auneuil, Auteuil, Aux-Marais, Avilly-saint-Leonard, Avrechy, Avricourt, Avrigny, Baboeuf, Bacouel, Bailleul-sur-Therain, Barbery, Baron, Baugy, Beaulieu-les-Fontaines, Beaurains-les-nyon, Beaurepaire, Beauvais, Behericourt, Belle-Eglise, Bienville, Biermont-les-Précy, Blancfossé, Blincourt, Boissy-Fresnoy, Bonlier, Bonneuil-les-eaux, Boran-sur-Oise, Borest, Boubiers, Bouconwillers, Boury-en-Vexin, Boutencourt, Bornel, Brasseuse, Brenouille, Bresles, Breuil-le-sec, Breuil-le-Vert, Brunvillers-la-Motte, Bury, Cambronne-les-Clermont, Candor, Canly, Catenoy, Catigny, Cauffry, Chamant, Chambly, Chantilly, Chaumont-en-Vexin, Chepoix, Chevieres, Chiry-Ourscamps, Choisy-au-Bac, Choisy-la-Victoire, Cinqueux, Cires-les-Melo, Clermont, Conchy-les-Pots, Corbeil-Cerf, Cormeilles, Coudun, Couloisy, Courteuil, Courtieux, Coye-la-Forêt, Crépy-en-Valois, Creil, Crisolles, Cuigy-en-Bray, Cuise-la-Motte, Cuts, Cuvilly, Delincourt, Dieudonne, Duvy, Ecuville, Enencourt-Léage, Eragny-sur-Epte, Ermenonville, Esches, Espaubourg, Esquennoy, Essuiles, Estrees-saint-Denis, Eve, Fitz-James, Flavy-le-Meldeux, Le-Plessis-Belleville, Flechy, Fleurines, Fontaine-Chaalis, Fontaine-Lavaganne, Fontaine-saint-Lucien, Fosseuse, Fouquerolles, Francieres, Fresnoy-en-Thelle, Fresnoy-le-Luat, Frocourt, Froissy, Gannes, Gaudechart, Goincourt, Golancourt, Gondreville, Gournay-sur-Aronde, Gouvieux, Gouy-les-Groseillers, Grandfresnoy, Grandvilliers, Guignecourt, Guiscard, Halloy, Hardivillers, Hemevillers, Hermes, Hondainville, Houdancourt, Jamericourt, Jaulzy, Jaux, Jonquieres, La-Chapelle-en-Serval, La-Chaussee-du-Bois-d'Ecu, La-Herelle, La-Houssoye, La-Neuville-d'Aumont, La-Neuville-en-Hez, La-Neuville-saint-Pierre, La-Rue-saint-Pierre, Laberliere, Laboissiere-en-Thelle, Labosse, Lacroix-saint-Ouen, Lagny, Lagny-le-sec, Laigneville, Lamorlaye, Lataule, Lattainville, Laversines, Le-Crocq, Le-Fay-saint-Quentin, Le-Fayel, Le-Mesnil-en-Thelle, Le-Meux, Le-Plessier-sur-Bulles, Le-Plessis-Belleville, Le-Plessis-Brion, Le-Plessis-Patte-d'Oie, Les-Ageux, Levignen, Liancourt, Lierville, Lieuvillers, Litz, Longueil-sainte-Marie, Lormaison, Machemont, Maisoncelle-Tuileries, Margny-aux-Cerises, Margny-les-Compiègne, Marqueglise, Marseille-en-Beauvaisis, Maulers, Melicocq, Meru, Milly-sur-Therain, Monceaux, Monchy-Humieres, Monchy-saint-Eloi, Mondescourt, Mont-l'Eveque, Montagny-ste-Felicite, Montataire, Montepilly, Montherlant, Montmartin, Morangles, Morlincourt, Mortefontaine, Mortefontaine-en-Thelle, Mory-Monterux, Mouy, Moyvillers, Nanteuil-le-Haudouin, Neuilly-en-Thelle, Neuilly-sous-Clermont, Nivillers, Noailles, Nogent-sur-Oise, Nointel, Noiremont, Nourard-le-Franc, Novillers-les-Cailloux, Noyon, Ognon, Ons-en-Bray, Ormoy-Villers, Oroer, Orry-la-Ville, Orvillers-Sorel, Ourcel-Maison, Paillart, Passel, Peroy-les-Gombries, Pimprez, Plailly, Plainval, Ponchon, Pont-sainte-Maxence, Pontarme, Pontoise-les-Noyon, Pontpoint, Porcheux, Porquericourt, Precy-sur-Oise, Puiseux-le-Hauberger, Puits-la-Vallée, Quinquempoix, Rainvillers, Rantigny, Raray, Remy, Ressons-l'Abbaye, Ressons-sur-Matz, Rhuis, Ricquebourg, Rieux, Rivecourt, Roberval, Rochy-Condé, Rocquencourt, Rosieres, Rouville, Rouvillers, Rouvroy-les-Merles, Roye-sur-Matz, Rully, Russey-Bemont, Sacy-le-grand, Sacy-le-petit, Salency, Sempigny, Senlis, Serans, Serfontaine, Sermaize, Silly-le-Long, Saint-Aubin-en-Bray, Saint-Crepin-Ibouvillers, Saint-Felix, Saint-Germer-de-Fly, Saint-Just-en-Chaussée, Saint-Leu-d'Esserent, Saint-Martin-Longueau, Saint-Maximin, Saint-Omer-en-Chaussee, Saint-Paul, Saint-Remy-en-l'eau, Saint-Sulpice, Sainte-Eusoye, Sainte-Genevieve, Talmontiers, Tartigny, Therdonne, Thiers-sur-Theve, Thieuloy-saint-Antoine, Thiverny, Tillé, Trie-Chateau, Trie-la-Ville, Troissereux, Trosly-Breuil, Trumilly, Valdampierre, Valescourt, Varesnes, Vauchelles, Vauciennes, Vaumoise, Vendeuil-Caply, Venette, Ver-sur-Launette, Verberie, Verneuil-en-Halatte, Versigny, Vieux-Moulin, Villeneuve-les-Sablons, Villeneuve-sur-Verberie, Villers-sous-saint-Leu, Villers-saint-Barthélémy, Villers-Saint-Frambourg, Villers-saint-Paul, Villers-Vicomte, Vineuil-saint-Firmin, Warluis

9 arrêtés ont été pris le 5 janvier 2000 sur les communes de :

Bazicourt, Cambronne-les-Ribecourt, Clairoix, Janville, La-Neuville-sur-Ressons, Longueil-Annel, Montmacq, Ribecourt-Dreslincourt, Thourotte

1 arrêté a été pris le 12 juillet 2000 sur la commune de :

Compiègne

3 arrêtés ont été pris le 9 août 2001 sur les communes de :

Bornel, Breteuil, Pont-l'Eveque

CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES DE L'OISE

ANNEXE 2 ATLAS CARTOGRAPHIQUE

Carte générale du département de l'Oise

Carte secteur de Marseille en Beauvaisis (zoom Nord-Ouest)

Carte secteur de Breteuil / Saint Just en Chaussée (zoom Nord)

Carte secteur de Noyon (zoom Nord-Est)

Carte secteur de Beauvais (zoom Ouest)

Carte secteur de Clermont / Pont Sainte Maxence (zoom Centre)

Carte secteur de Compiègne (zoom Est)

Carte secteur de Amblainville (zoom Sud-Ouest)

Carte secteur de Chantilly (zoom Sud)

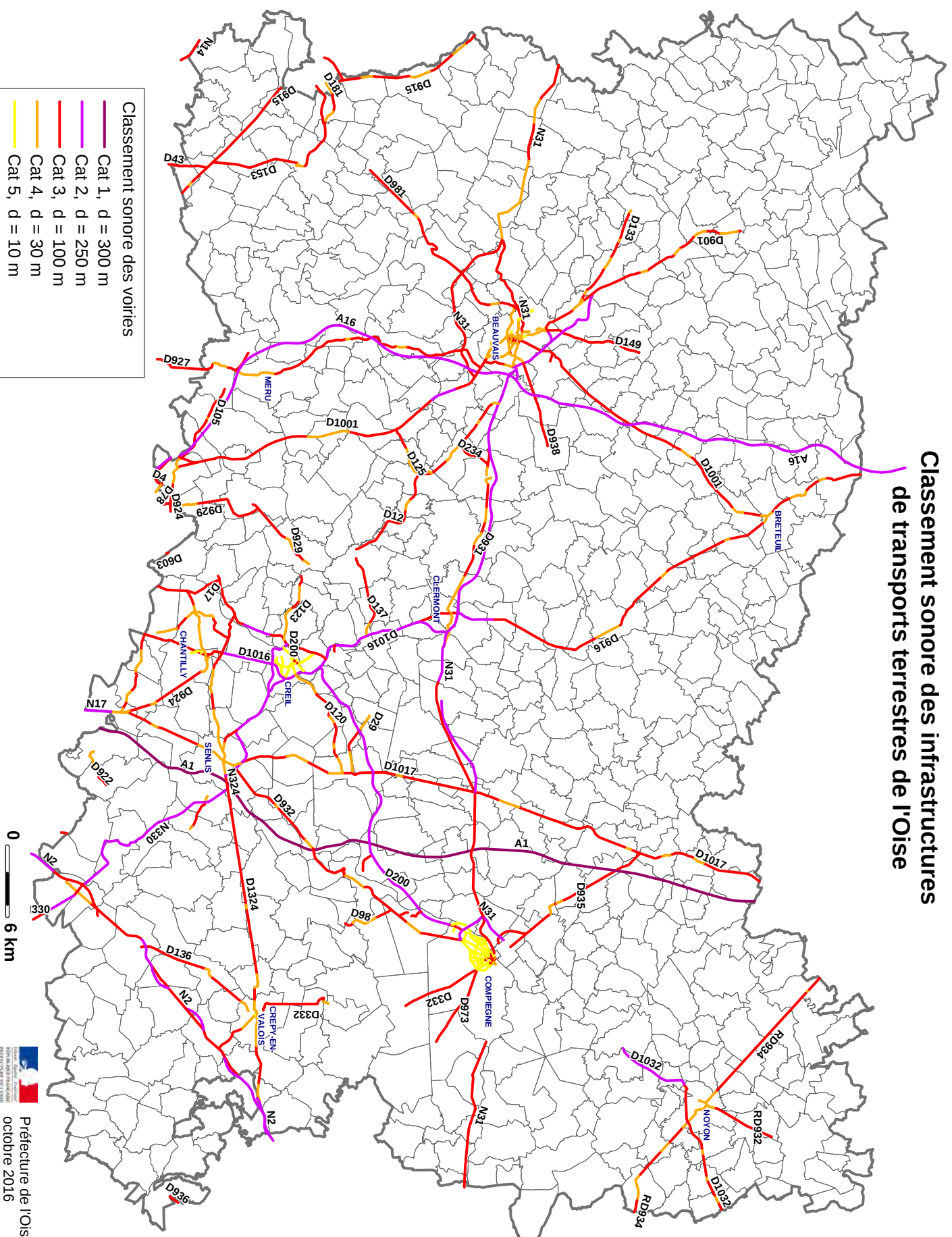
Carte secteur de Crépy en Valois (zoom Sud-Est)

Carte détaillée du secteur de Compiègne

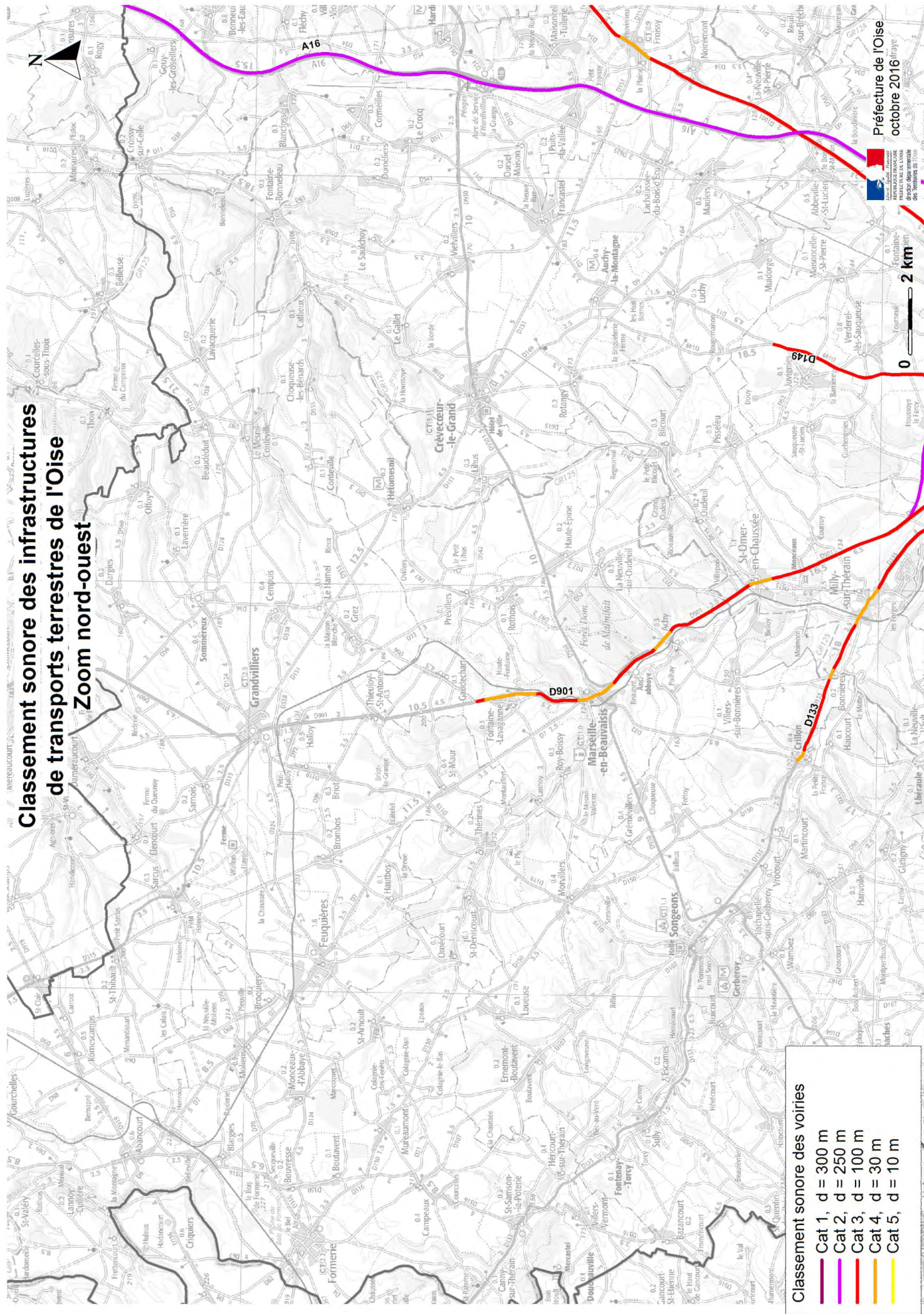
Carte détaillée du secteur de Creil

Carte détaillée du secteur de Beauvais

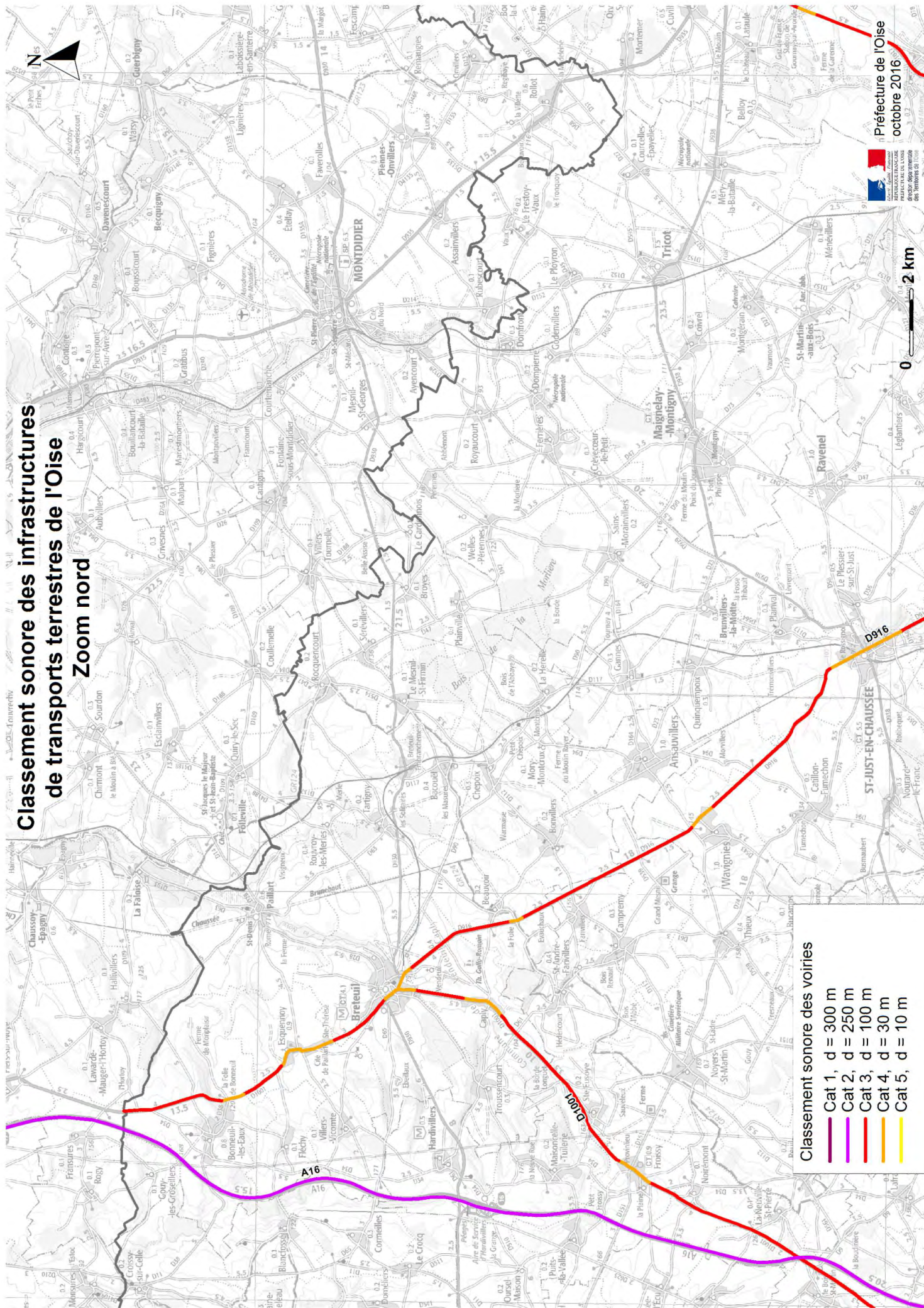
Classement sonore des infrastructures de transports terrestres de l'Oise



Classement sonore des infrastructures de transports terrestres de l'Oise Zoom nord-ouest



Classement sonore des infrastructures de transports terrestres de l'Oise Zoom nord

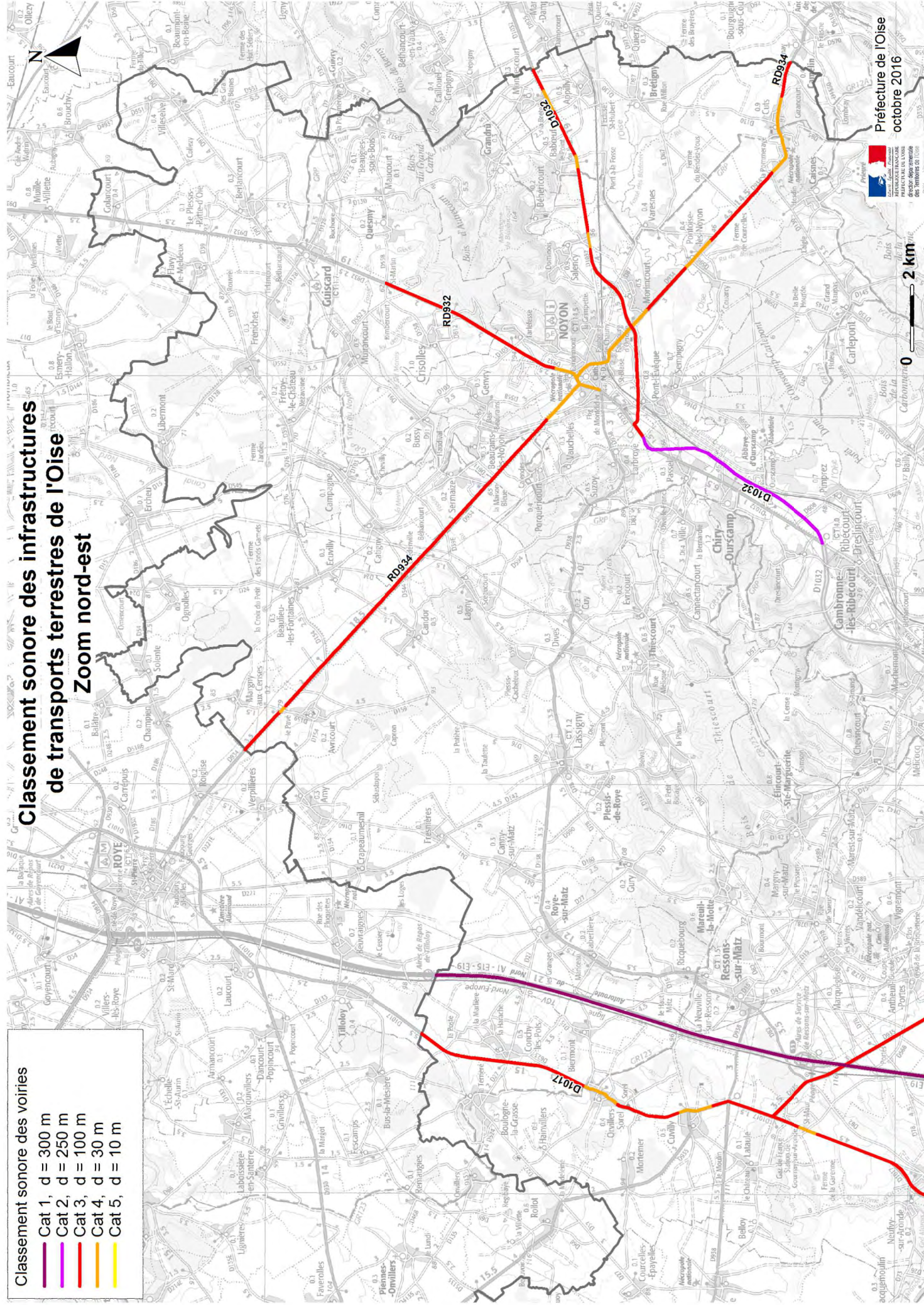


Classement sonore des voiries

- Cat 1, d = 300 m
- Cat 2, d = 250 m
- Cat 3, d = 100 m
- Cat 4, d = 30 m
- Cat 5, d = 10 m

Classement sonore des infrastructures de transports terrestres de l'Oise

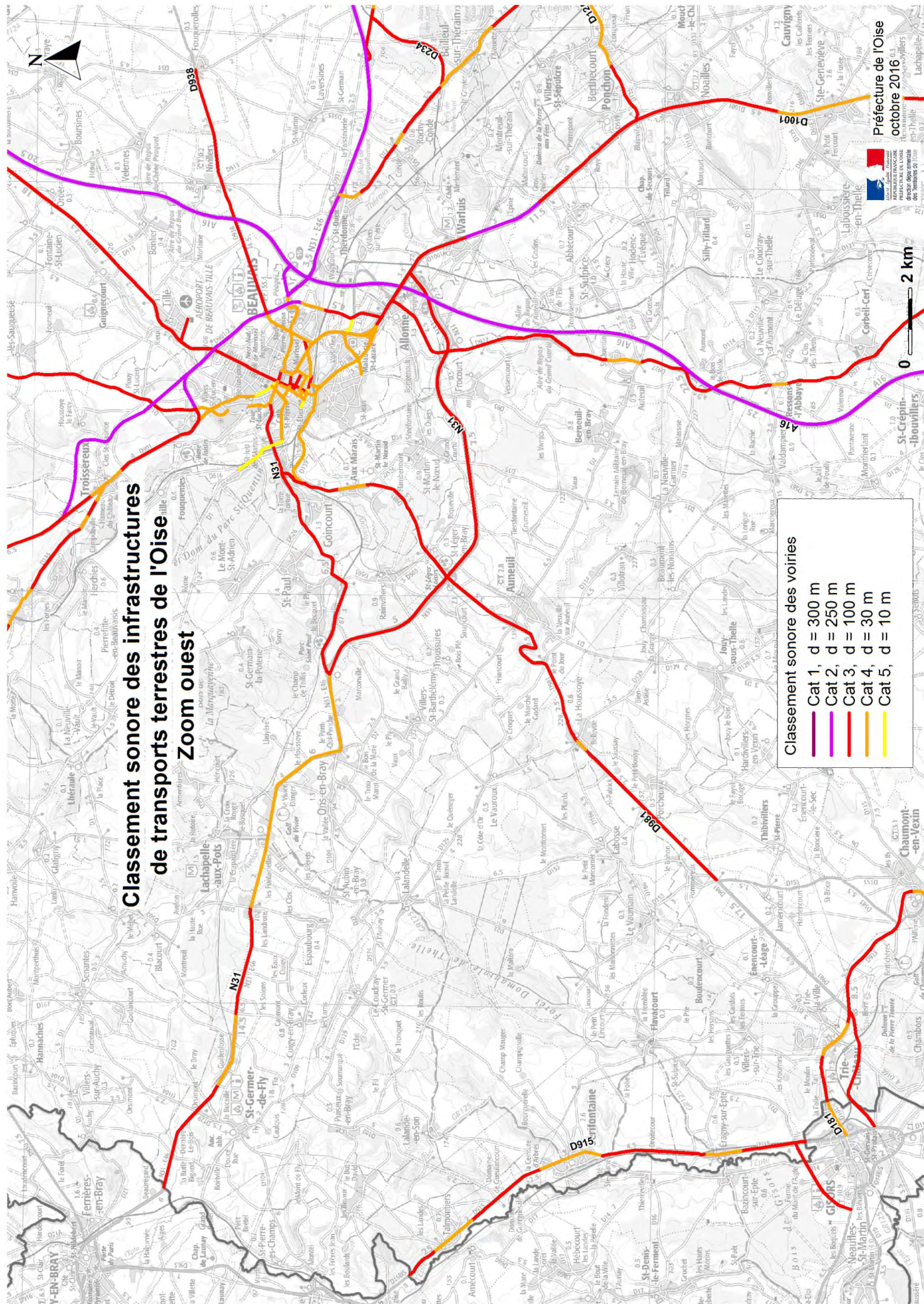
Zoom nord-est



Préfecture de l'Oise
octobre 2016

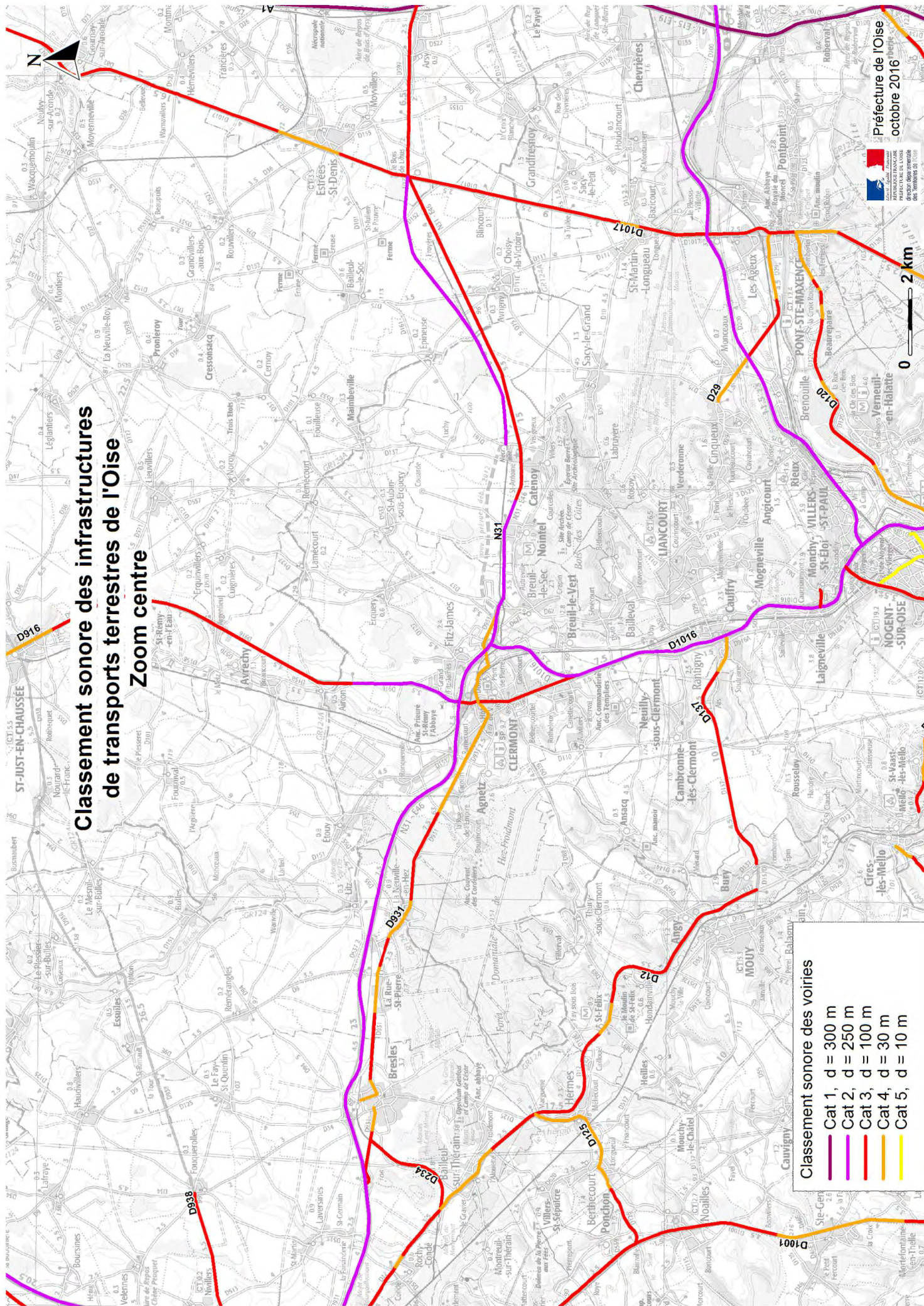


0 2 km



Classement sonore des infrastructures de transports terrestres de l'Oise

Zoom centre



Classement sonore des voiries

- Cat 1, d = 300 m
- Cat 2, d = 250 m
- Cat 3, d = 100 m
- Cat 4, d = 30 m
- Cat 5, d = 10 m

Préfecture de l'Oise
octobre 2016



Direction départementale
des transports et de la circulation

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

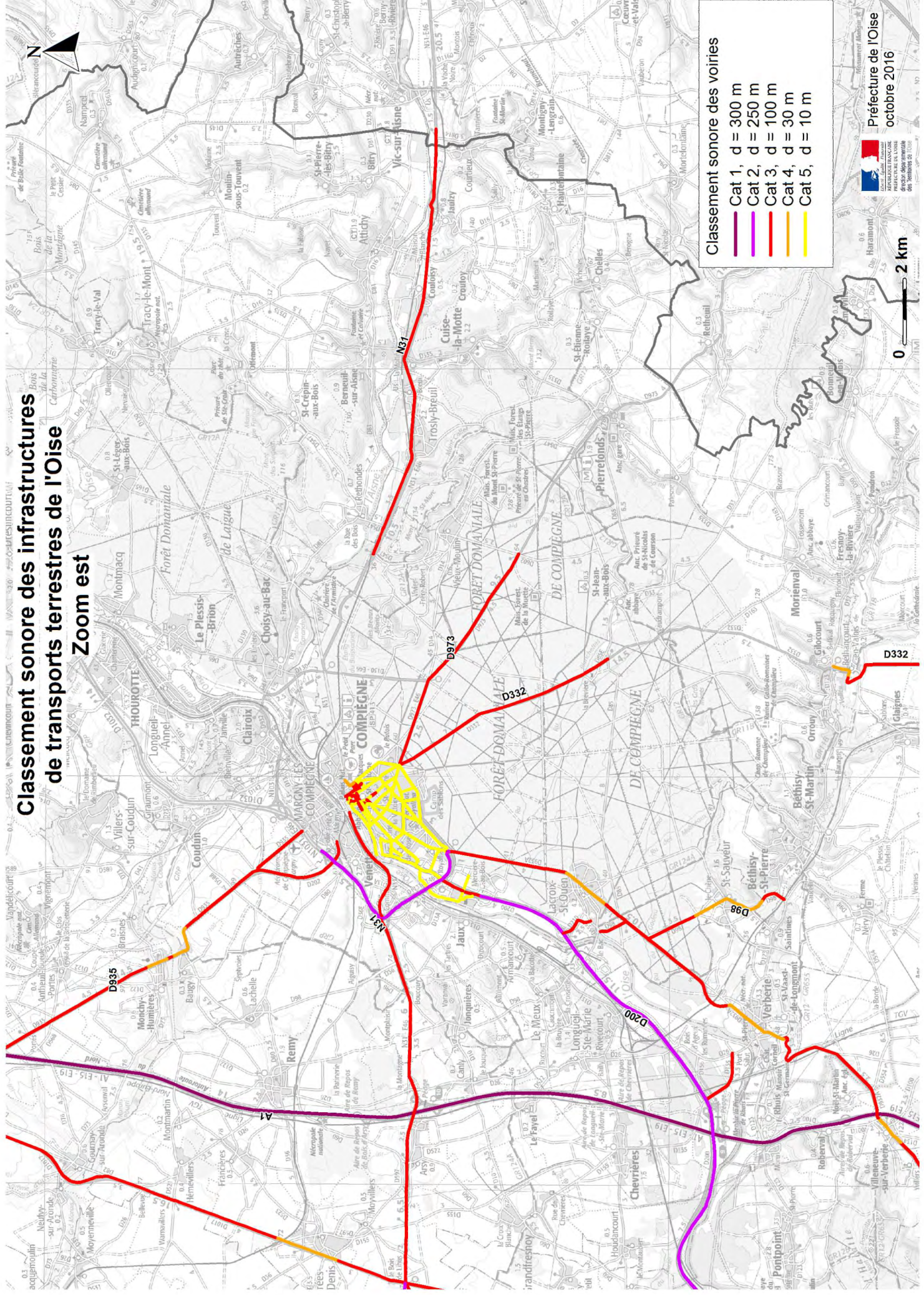
Service des infrastructures de transport

Service des infrastructures de transport

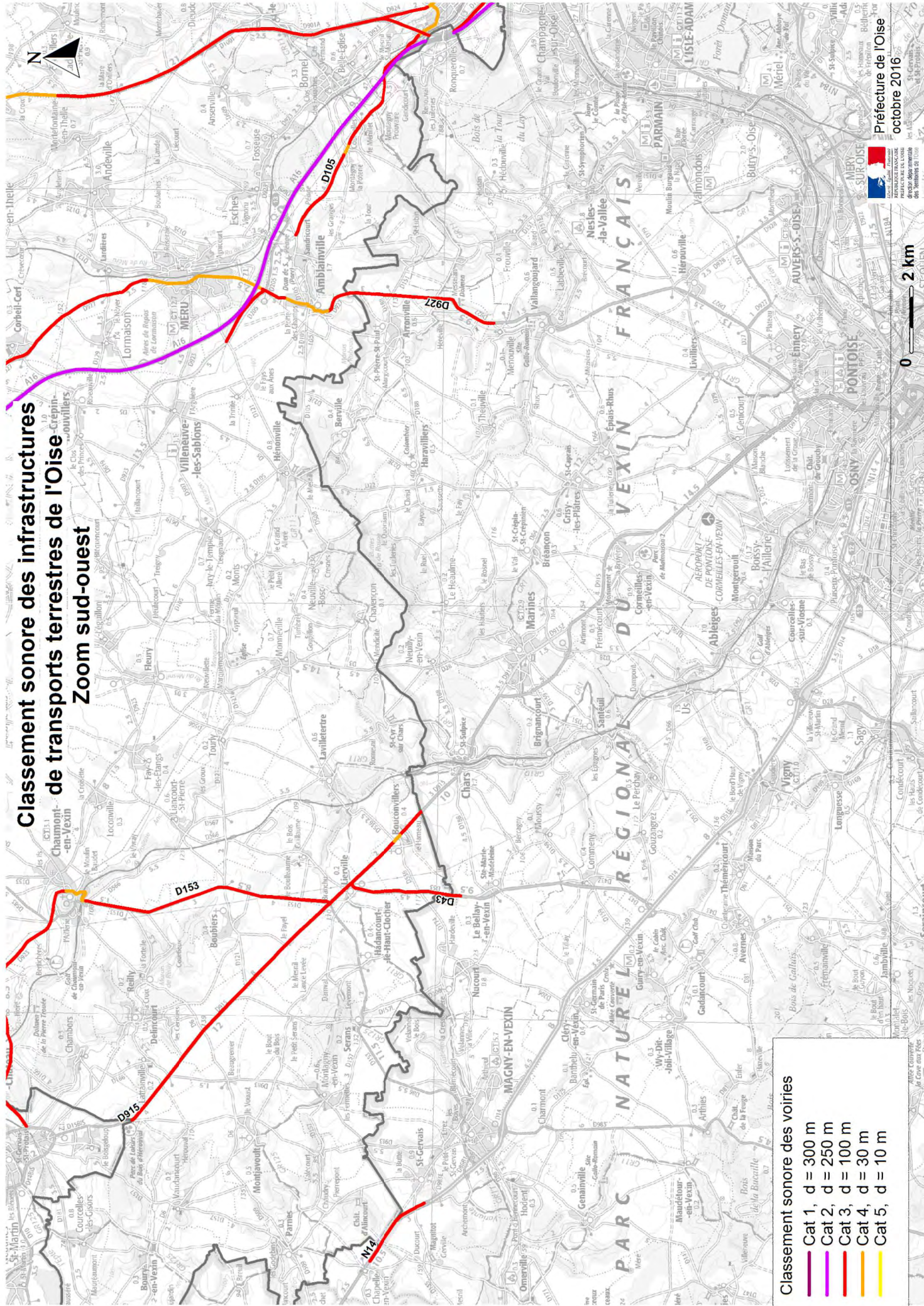
Service des infrastructures de transport

Classement sonore des infrastructures de transports terrestres de l'Oise

Zoom est

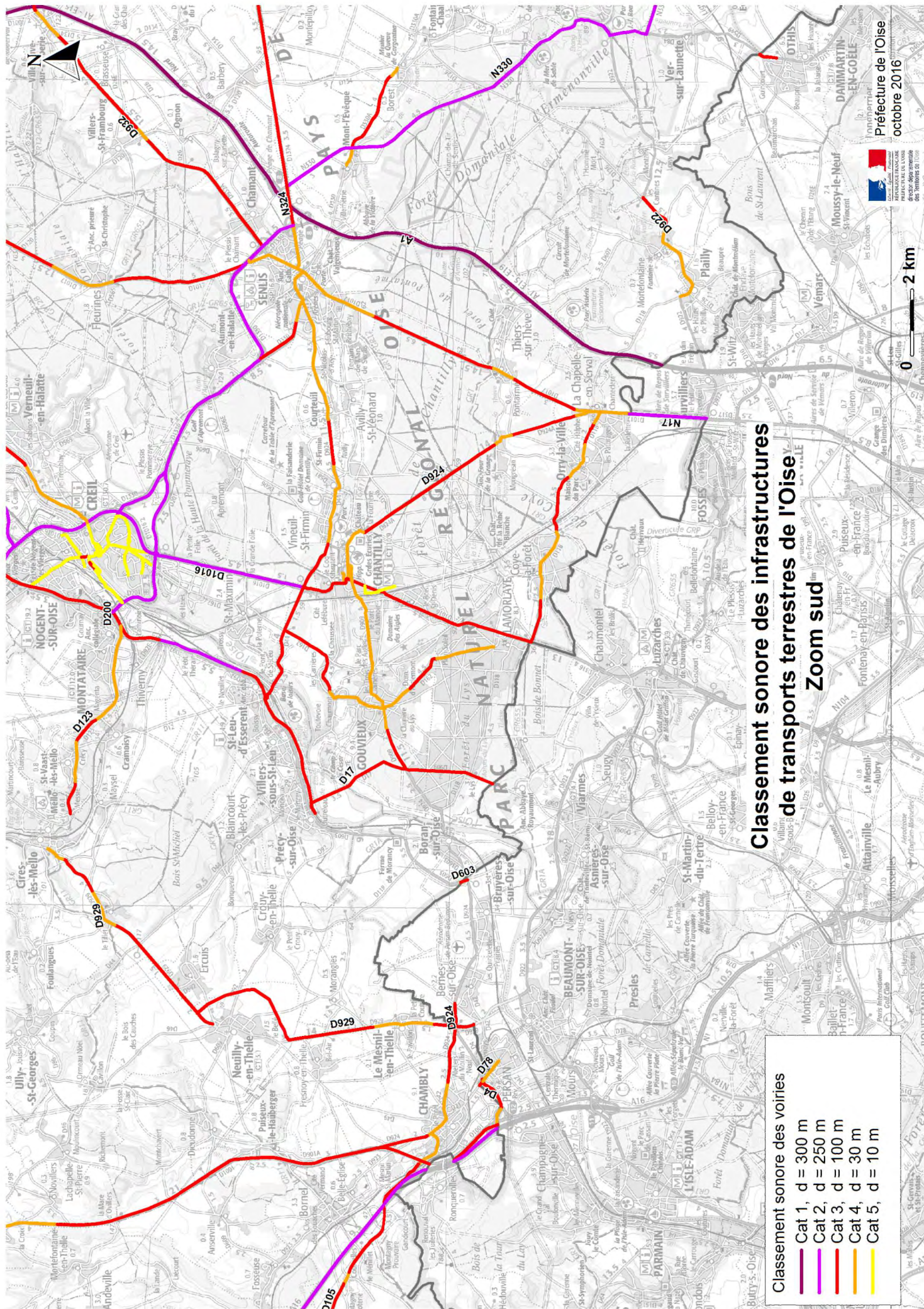


Classement sonore des infrastructures de transports terrestres de l'Oise Zoom sud-ouest



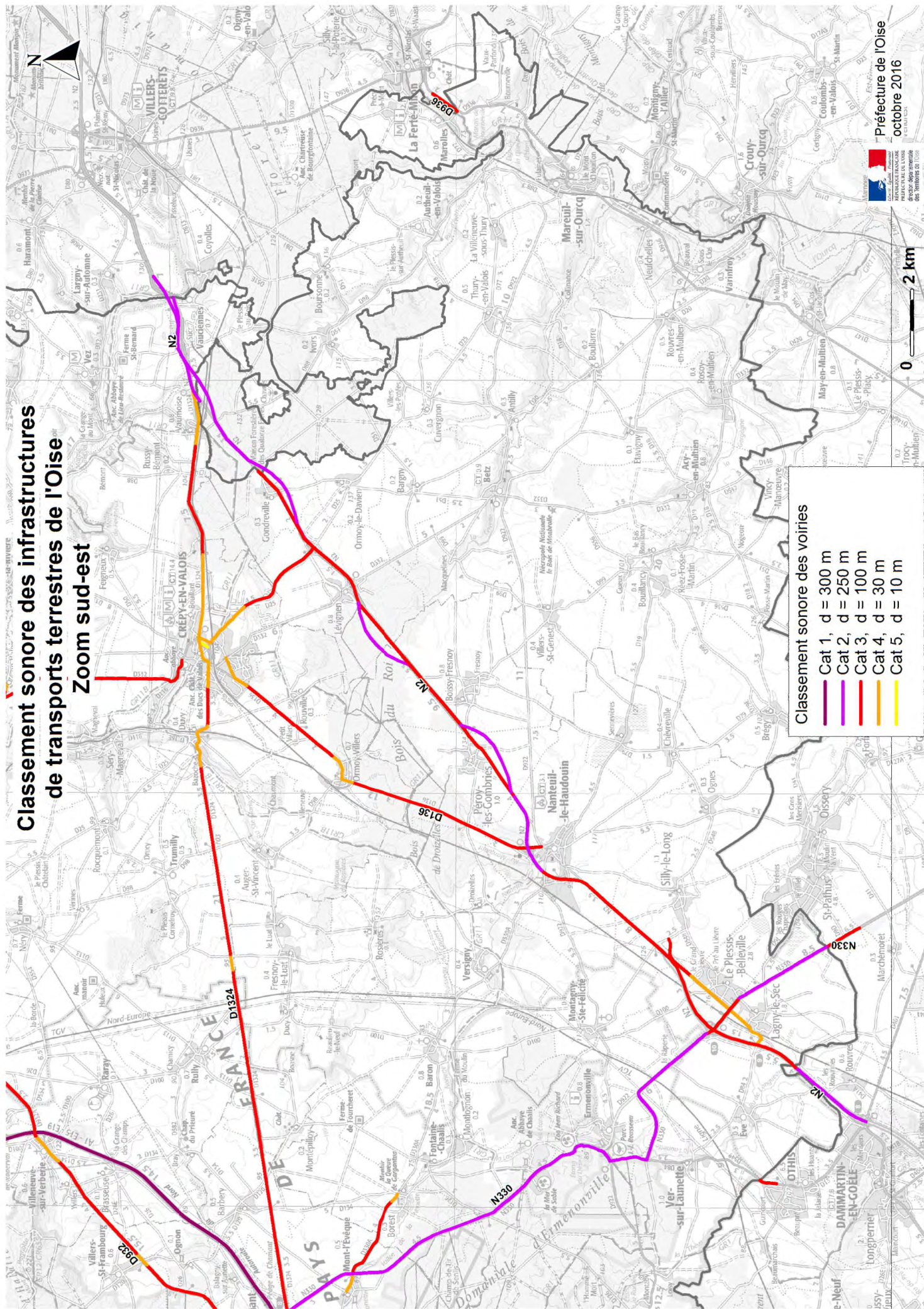
Classement sonore des voiries

- Cat 1, d = 300 m
- Cat 2, d = 250 m
- Cat 3, d = 100 m
- Cat 4, d = 30 m
- Cat 5, d = 10 m

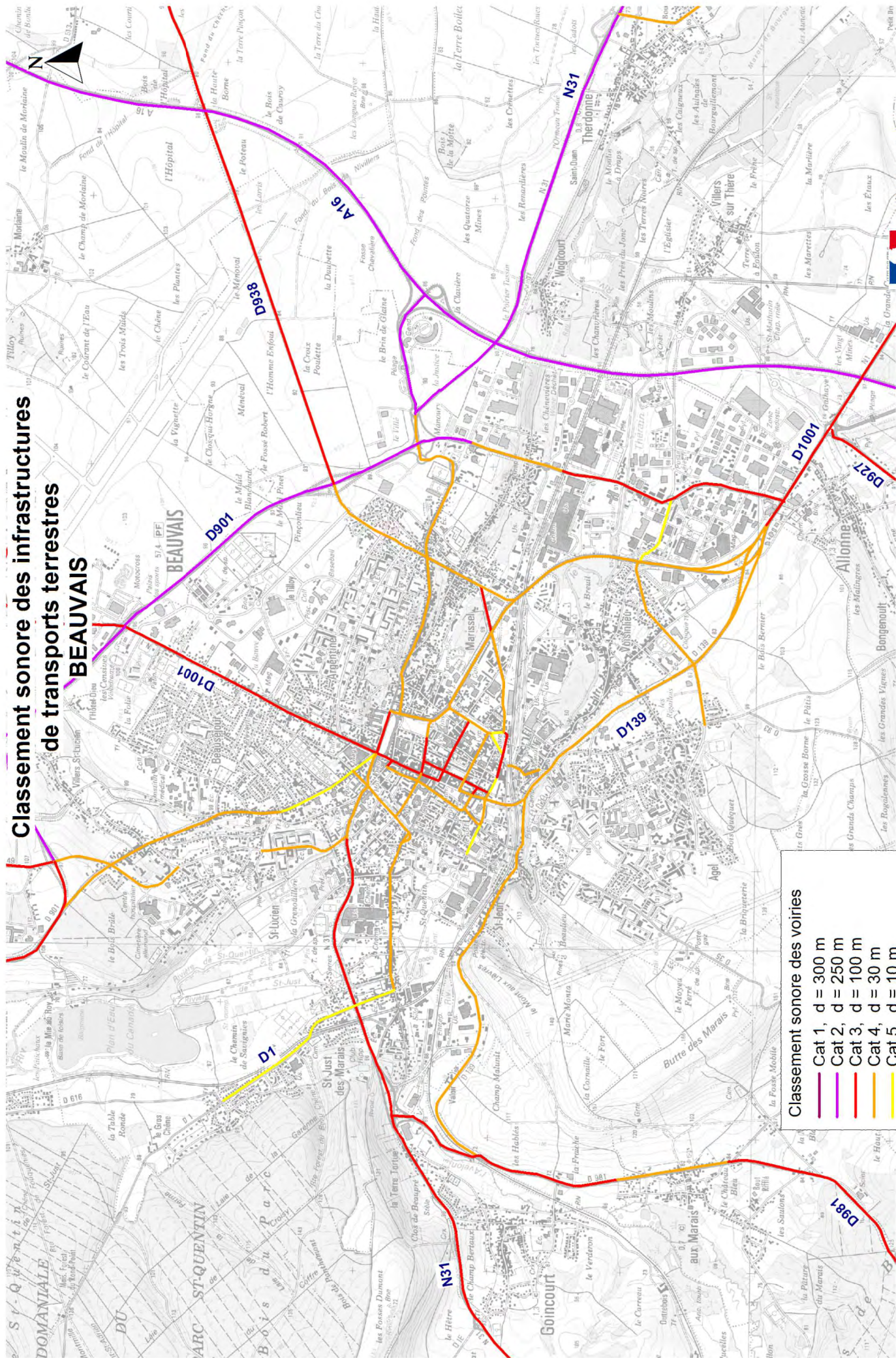


Classement sonore des infrastructures de transports terrestres de l'Oise

Zoom sud-est



Classement sonore des infrastructures de transports terrestres BEAUVAIS

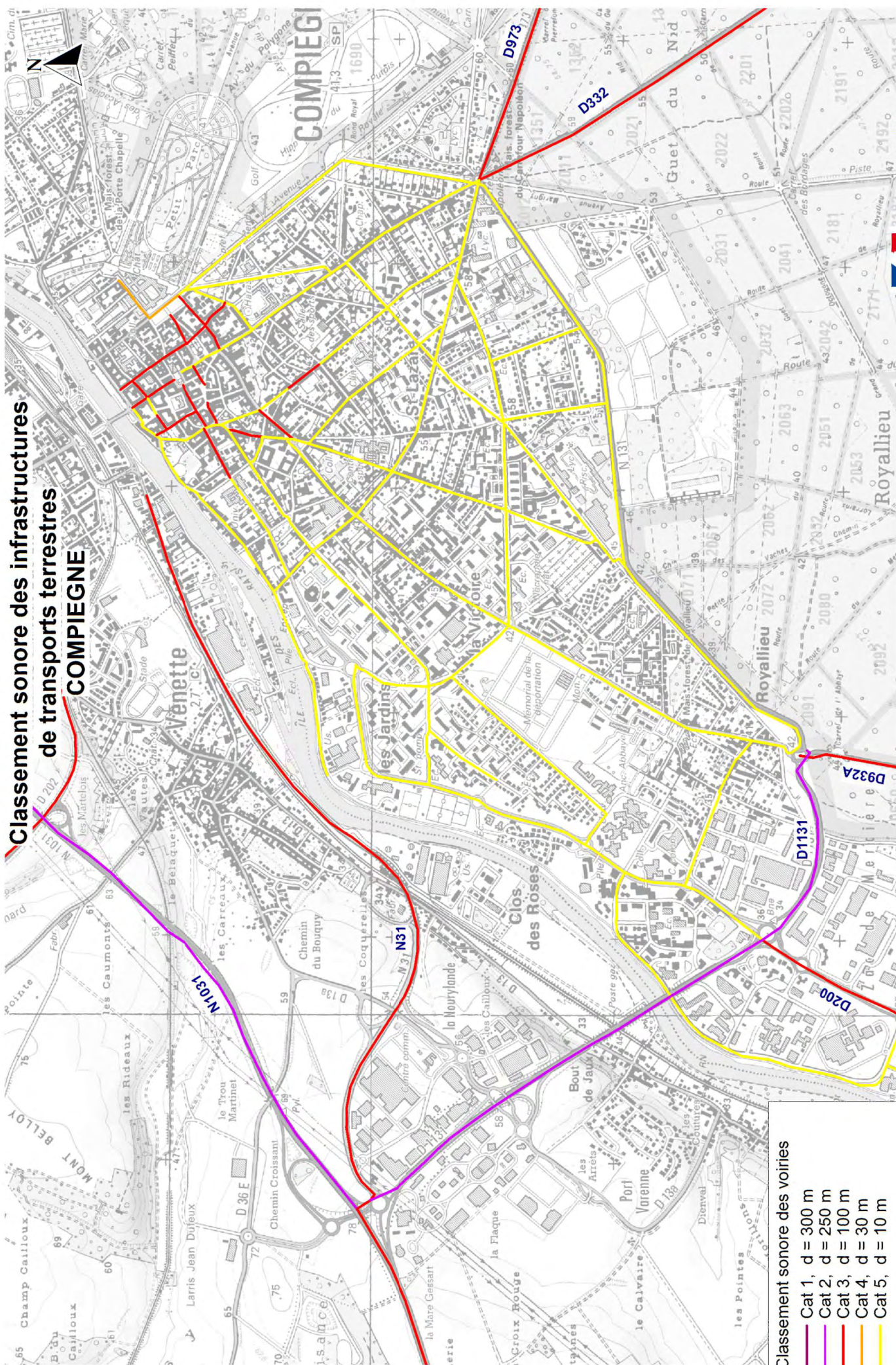


Classement sonore des voiries

- Cat 1, d = 300 m
- Cat 2, d = 250 m
- Cat 3, d = 100 m
- Cat 4, d = 30 m
- Cat 5, d = 10 m

Classement sonore des infrastructures de transports terrestres

COMPIEGNE



Classement sonore des voiries

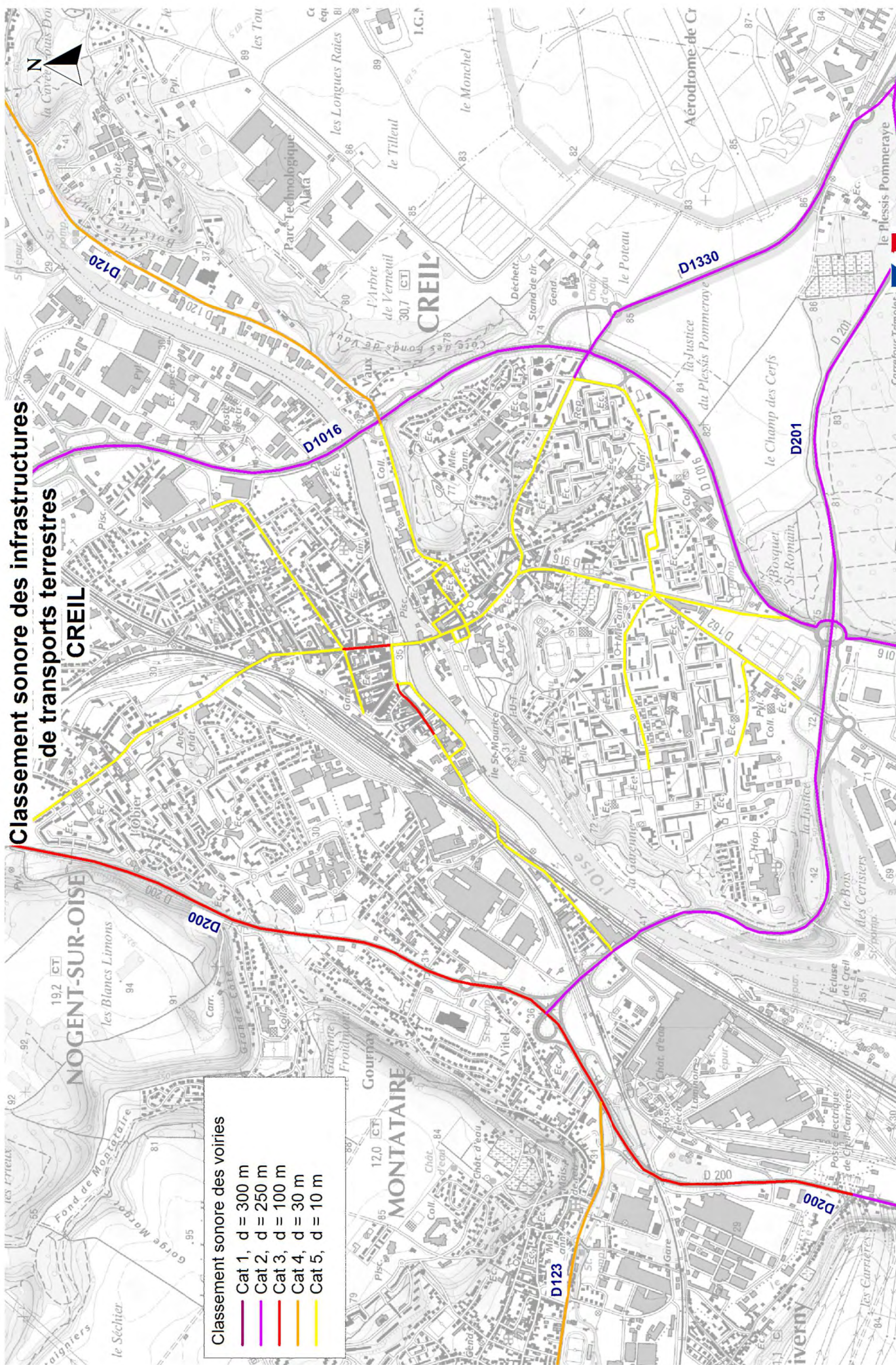
- Cat 1, d = 300 m
- Cat 2, d = 250 m
- Cat 3, d = 100 m
- Cat 4, d = 30 m
- Cat 5, d = 10 m

0 300m

Préfecture de l'Oise
octobre 2016



Classement sonore des infrastructures de transports terrestres



0 300m

Préfecture de l'Oise
octobre 2016



Direction des Infrastructures
et des Transports
des Territoires de l'Oise

**CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES DE
L'OISE**

ANNEXE 3
Récapitulatif des routes faisant l'objet d'un classement sonore

RECAPITULATIF DES ROUTES FAISANT L’OBJET D’UN CLASSEMENT SONORE
(trié par gestionnaire)

AUTOROUTES

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie Bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Autoroute	A1	Complegne Ouest	Ressons	Canly; Montmartin; Monchy- Humières; Antheuil-Portes; Goumay-sur-Aronde; Ressons- sur-Matz; Remy; Frandères; Aisy	14261,94	1	300	non	A1.5	58; 59; 60;63
Autoroute	A1	Senlis Chamant	Pont Ste Maxence	Longueil-Sainte-Marie; Roberval; Villeneuve-sur-Verberie; Brasseuse; Senlis; Barbery; Ognon; Pontpoint; Chamant	15161,85	1	300	non	A1.3	52; 54; 64;65;66
Autoroute	A1	Ressons	Bord NORD du dep	Conchy-les-Pots; Roye-sur-Matz; Laberlière; Biermont; La Neuville-sur-Ressons; Ressons- sur-Matz; Riquebourg,	11435,59	1	300	non	A1.6	60; 61; 62
Autoroute	A1	Pont Ste Maxenø	Complegne Ouest	Chevrières; Longueil-Sainte- Marie; Le Fayel; Canly	8704,46	1	300	non	A1.4	63; 64
Autoroute	A1	Parc Asterix	Senlis Chamant	Senlis; Thiers-sur-Thève; Mont- l'Evêque; Fontaine-Chaalis; Plailly	9142,04	1	300	non	A1.2	51; 52; 66
Autoroute	A1	Bord SUD du dep	Parc Asterix	Plailly	2608,11	1	300	non	A1.1	51; 69
Autoroute	A16	Beauvais Centre	Beauvais Nord	Therdonne; Beauvais; Allonne	3811,79	2	250	oui	A16.3	20; 31
Autoroute	A16	Meru	Beauvais Centre	Amblainville; Méru; Lormaison; Auteuil; Allonne; Saint-Sulpice; Valdampierre; Ressons-l'Abbaye; La Neuville-d'Aumont; Saint- Crépin-Ibouvillers; Montherfant	24843,07	2	250	oui	A16.2	20; 21; 22; 23; 24
Autoroute	A16	Meru	Beauvais Centre	Amblainville; Méru; Lormaison; Auteuil; Allonne; Saint-Sulpice; Valdampierre; Ressons-l'Abbaye; La Neuville-d'Aumont; Saint- Crépin-Ibouvillers; Montherfant	24843,07	2	250	oui	A16.2	20; 21; 22; 23; 24
Autoroute	A16	Chambly - Bord SUD du dep	Meru	Bonnel; Chambly; Belle-Église; Fosseuse; Amblainville	8277,39	2	250	oui	A16.1	24; 25; 26
Autoroute	A16	Hardivillers	Bord NORD du dep	Cornelilles; Villers-Vicomte; Flechy; Gouy-les-Groselliers; Bonneuil-Hes-Eaux; Hardivillers	11637,93	2	250	oui	A16.5	35; 36; 37

ROUTES NATIONALES

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Nationale	D1324	RN 330 (1,99)	CREPY en VALOIS (21,235)	Senlis; Chamant	1165,6	3	100	non	RN324C1T2	66
Nationale	N31	RD1031	D1032	Verette; Margny-lès-Compiègne	2726,0	2	250	non	RN31.12	79; 80
Nationale	N2	Nanteuil-le-Haudouin	Levignen	Boissy-Fresnoy; Léviguen; Péroy-les-Gombries	5224,52	2	250	oui	N2Projet	72; 73
Nationale	N2	Gondreville	Villers-Cotterets	Gondreville; Vauciennes; Vaumoise; Léviguen	9565,0	2	250	oui	N2Projet	73; 74
Nationale	N2	Limite département	D922	Lagny-le-Sec; Silly-le-Long; Le Plessis-Belleville; Nanteuil-le-Haudouin	9821,53	3	100	oui	RN2.01	70; 72
Nationale	N2	Traversée Nanteuil	Traversée Nanteuil	Nanteuil-le-Haudouin; Péroy-les-Gombries	2488,6	2	250	non	RN2.02	70; 72
Nationale	N2	Nanteuil	Boissy Levignen	Boissy-Fresnoy; Péroy-les-Gombries	5686,54	3	100	oui	RN2.03	72
Nationale	N2	Traversée Boissy Levignen	Traversée Boissy Levignen	Boissy-Fresnoy; Léviguen	623,54	3	100	oui	RN2.04	73
Nationale	N2	Boissy Levignen	Gondreville	Gondreville; Léviguen	5044,59	3	100	oui	RN2.05	73; 74
Nationale	N2	Traversée Gondreville	Traversée Gondreville	Gondreville	522,1	3	100	oui	RN2.06	73; 74
Nationale	N2	Gondreville	Limite département	Gondreville	397,7	3	100	oui	RN2.07	73; 74
Nationale	N2	Vaumoise	Lagny sur Automne	Vauciennes	1314	2	250	non	RN2C11T1	74
Nationale	N2	Gondreville	Vauciennes	Vaumoise	800	2	250	non	RN2C10T3	74
Nationale	N31	Limite département	Guillenfosse	Saint-Germer-de-Fly	3541,2	3	100	non	RN31.01	5
Nationale	N31	Traversée Guillenfosse	Traversée Guillenfosse	Cuigy-en-Bray; Saint-Germer-de-Fly	2200,9	4	30	oui	RN31.02	5
Nationale	N31	Guillenfosse	D502	Cuigy-en-Bray; Espaubourg	3206,17	3	100	non	RN31.03	5
Nationale	N31	D502	D1031	Espaubourg; Saint-Aubin-en-Bray; Saint-Paul; Ons-en-Bray	8100,88	4	30	oui	RN31.04	5; 6
Nationale	N31	D1031	D1001	Saint-Paul; Villers-Saint-Barthélemy; Rainvillers; Allonne; Auneuil; Frocourt; Berneuil-en-Bray; Saint-Martin-le-Noëud; Saint-Léger-en-Bray	14670,78	3	100	oui	RN31.05	6; 11; 20
Nationale	N31	D901	D931	Beauvais; Bresles; Laversines; Rochy-Condé; Therdonne; Bresles	7586,37	2	250	non	RN31.06	30; 31
Nationale	N31	D931	D94	La Rue-Saint-Pierre; Bresles	2687,5	2	250	non	RN31.07	30
Nationale	N31	D94	D9	La Rue-Saint-Pierre; Bresles	3678,74	2	250	non	RN31.08	30
Nationale	N31	D9	D151	La Neuville-en-Hez; Agnetz; Litz; La Rue-Saint-Pierret	7235,53	2	250	non	RN31.09	30; 42
Nationale	N31	D151	D916	Clermont; Agnetz	1573,81	2	250	non	RN31.10	42; 43
Nationale	N31	D916	Catenoy	Breuil-le-Sec; Fitz-James; Nointel; Clermont; Choisy-la-Victoire; Bailleul-le-Soc; Moyvillers; Sacy-le-Grand; Catenoy; Epineuse	6408,11	2	250	oui	N31 projet	43; 57; 58

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Nationale	N31	Venette	Catenoy	Choisy-la-Victoire; Avrigny; Moyvillers; Sacy-le-Grand; Catenoy; Arsy; Grandfresnoy; Canly; Jonquières; Jaux; Venette	21174,87	3	100	oui	RN31.11b	43; 57; 58; 63; 78
Nationale	N31	Complègne	Trosly Breuil	Vieux-Moulin; Trosly-Breuil	3018,8	3	100	oui	RN31.13	83
Nationale	N31	Trosly Breuil	D335	Cuise-la-Motte; Trosly-Breuil	3164,6	3	100	non	RN31.14	83
Nationale	N31	D335	Sortie La Motte	Cuise-la-Motte; Couloisy	533,0	3	100	non	RN31.15	83
Nationale	N31	La motte	Couloisy	Couloisy	751,6	3	100	oui	RN31.15.01	83
Nationale	N31	Traversée Couloisy	Traversée Couloisy	Couloisy	827,2	3	100	non	RN31.15.02	83
Nationale	N31	Couloisy	Maison Blanche	Couloisy	760,3	3	100	oui	RN31.16	83
Nationale	N31	Traversée Maison Blanche	Traversée Maison Blanche	Couloisy; Jaulzy	298,8	3	100	non	RN31.17	83; 88
Nationale	N31	Maison Blanche	Jaulzy	Jaulzy	628,9	3	100	oui	RN31.18	88
Nationale	N31	Traversée Jaulzy	Traversée Jaulzy	Jaulzy	1529,7	3	100	non	RN31.19	88
Nationale	N31	Jaulzy	Limite département	Jaulzy; Courtieux	1018,3	3	100	oui	RN31.20	88
Nationale	N31	023+600	25+225	Beauvais	652,3	3	100	oui	RN31BA-1	17
Nationale	N330	Limite départementale	Le Plessis Belleville	Lagny-le-Sec	2991,3	2	250	oui	RN330.01	70
Nationale	N330	Traversée Plessis Belleville	Traversée Plessis Belleville	Lagny-le-Sec; Le Plessis- Belleville	1441,1	3	100	non	RN330.02	70
Nationale	N330	Le Plessis en Belleville	D126	Ermenonville; Fontaine- Chailis; Ver-sur-Launette; Lagny-le-Sec; Ève; Le Plessis-Belleville	10499,12	2	250	oui	RN330.03	68; 70
Nationale	N330	D126	D330	Borest; Mont-l'Évêque; Fontaine-Chailis	4461,70	2	250	oui	RN330.04	52; 68
Nationale	N330	D330	D1324	Sentlis; Mont-l'Évêque	310,1	2	250	oui	RN330.05	52

ROUTES DEPARTEMENTALES

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Départementale	D1001	Limite département	Rue du Chauffours	Bonneuil-les-Eaux	2988,7	3	100	non	D1001.01	36
Départementale	D1001	Rue du Chauffours	Limite 50	Bonneuil-les-Eaux	687,1	4	30	non	D1001.02	36
Départementale	D1001	Limite 50	Esquennoy	Esquennoy; Bonneuil-les-Eaux	1379,28	3	100	non	D1001.03	36
Départementale	D1001	Traversée Esquennoy	Traversée Esquennoy	Esquennoy	1905,4	4	30	non	D1001.04	36
Départementale	D1001	Esquennoy	D930	Esquennoy; Breteuil	2003,10	3	100	non	D1001.05	35; 36
Départementale	D1001	D930	D916	Breteuil	466,2	4	30	non	D1001.06	35
Départementale	D1001	D916	Sortie Breteuil	Breteuil	508,55	4	30	non	D1001.07	35
Départementale	D1001	Breteuil	Vendeuil Caply	Vendeuil-Caply; Breteuil	1446,1	3	100	non	D1001.08	35; 38
Départementale	D1001	Traversée Vendeuil Caply	Traversée Vendeuil Caply	Vendeuil-Caply	1323,7	4	30	non	D1001.09	38
Départementale	D1001	Vendeuil Caply	Froissy	Sainte-Eusoye; Froissy; Vendeuil-Caply	5544,49	3	100	non	D1001.10	34; 38
Départementale	D1001	Traversée Froissy	Traversée Froissy	Froissy	1100,3	4	30	non	D1001.11	34
Départementale	D1001	Froissy	D34	Froissy	440,0	3	100	non	D1001.12	34
Départementale	D1001	D34	D9	Abbeville-Saint-Lucien; Noirmont; La Neuville-Saint-Pierre; Froissy	5089,68	3	100	non	D1001.13	33; 34
Départementale	D1001	D9	D901	Abbeville-Saint-Lucien; Fontaine-Saint-Lucien; Tillé; Guignecourt; Orœr	9914,94	3	100	non	D1001.14	17; 32; 33
Départementale	D1001	D139	N31	Beauvais; Allonne	1800,31	3	100	non	D1001.15	20
Départementale	D1001	N31	Warluis	Allonne; Warluis	1295,03	3	100	non	D1001.16	20
Départementale	D1001	Traversée Warluis	Traversée Warluis	Warluis	710,3	3	100	non	D1001.17	20; 21
Départementale	D1001	Warluis	Gros Poirier	Abbecourt; Warluis	2463,79	2	250	non	D1001.18	21
Départementale	D1001	Traversée Gros Poirier	Traversée Gros Poirier	Abbecourt	546,2	3	100	non	D1001.19	21
Départementale	D1001	Gros Poirier	Roye	Ponchon; Abbecourt	984,41	3	100	oui	D1001.20	21
Départementale	D1001	Traversée Roye	Traversée Roye	Ponchon	738,3	3	100	non	D1001.21	21
Départementale	D1001	Roye	D125	Ponchon	1524,1	3	100	non	D1001.22	21
Départementale	D1001	D125	Sortie Noailles	Ponchon; Noailles	2713,6	3	100	non	D1001.23	21; 22
Départementale	D1001	Noailles	Saint Geneviève	Cauvigny; Sainte-Geneviève; Noailles	1578,1	3	100	non	D1001.24	22
Départementale	D1001	Entrée Saint Geneviève	D46	Sainte-Geneviève	1650,8	4	30	oui	D1001.25	22
Départementale	D1001	D46	Sortie Saint Geneviève	Novillers; Sainte-Geneviève	2156,1	4	30	oui	D1001.26	23
Départementale	D1001	Saint Geneviève	D809	Deudonné; Novillers; Montfontaine-en-Thelle; Anserville; Puisseux-le-Hauberger	4780,29	3	100	non	D1001.27	23; 24; 27
Départementale	D1001	D609	Puisseux le Hauberger	Puisseux-le-Hauberger	681,4	3	100	non	D1001.28	27
Départementale	D1001	Traversée Puisseux hauberger	Traversée Puisseux hauberger	Puisseux-le-Hauberger	2041,1	3	100	non	D1001.29	27
Départementale	D1001	Puisseux hauberger	Limite département	Borne; Belle-Eglise; Puisseux-le-Hauberger; Chambly	5773,07	3	100	non	D1001.30	25; 26; 27
Départementale	D1016	N31	D916	Breuil-le-Sec; Breuil-le-Vert	2867,65	2	250	non	D1016.01	43
Départementale	D1016	D916	D540	Breuil-le-Vert	915,8	2	250	non	D1016.02	43
Départementale	D1016	D916	D540	Breuil-le-Vert; Neuilly-sous-Clermont; Rantigny	2092,68	2	250	non	D1016.03	43
Départementale	D1016	D916E	D137	Caufray; Rantigny	1602,28	2	250	non	D1016.04	43; 45
Départementale	D1016	D137	D62	Caufray; Monchy-Saint-Éloi; Laigneville	3144,49	2	250	non	D1016.05	45

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Départementale	D1016	D137	D62	Caufray, Monchy-Saint-Éloi; Laigneville	3144,49	2	250	non	D1016.05	45
Départementale	D1016	D62	D200	Nogent-sur-Oise; Monchy- Saint-Éloi; Laigneville	2364,65	2	250	non	D1016.06	45
Départementale	D1016	D200	D120	Nogent-sur-Oise; Creil	594,7	2	250	non	D1016.07	45; 46; 47
Départementale	D1016	D120	D1330	Creil	1079,0	2	250	non	D1016.08	47
Départementale	D1016	D1330	D201	Creil	1772,4	2	250	non	D1016.09	47
Départementale	D1016	D201	Chantilly	Saint-Maximin; Creil; Gouvieux	4489,6	2	250	non	D1016.10	47; 48
Départementale	D1016	Entrée Chantilly	D924	Chantilly; Gouvieux; Saint- Maximin	1528,97	3	100	non	D1016.11	48; 49
Départementale	D1016	D909	Limite département	Chantilly; Gouvieux; Lamorlaye	5728,39	3	100	non	D1016.12	49; 50
Départementale	D1017	Limite département	Orvillers Sorel	Conchy-les-Pots; Boulogne- la-Grasse; Orvillers-Sorel	5175,16	3	100	non	D1017.01	61; 62
Départementale	D1017	Traversée Orvillers Sorel	Traversée Orvillers Sorel	Orvillers-Sorel	1083,3	4	30	oui	D1017.02	61
Départementale	D1017	Orvillers Sorel	Cuvilly	Mortemer; Orvillers-Sorel; Cuvilly	1880,09	3	100	non	D1017.03	61
Départementale	D1017	Entrée Cuvilly	D935	Cuvilly	345,7	4	30	non	D1017.04	61
Départementale	D1017	D935	Sortie Cuvilly	Cuvilly	737,5	4	30	oui	D1017.05	60; 61
Départementale	D1017	Cuvilly	Saint Maur	Gournay-sur-Aronde; Cuvilly	2716,41	3	100	non	D1017.06	60
Départementale	D1017	Traversée Saint Maur	Traversée Saint Maur	Gournay-sur-Aronde	561,1	4	30	non	D1017.07	60
Départementale	D1017	Saint Maur	D521	Héméviliers; Gournay-sur- Aronde; Rouvillers	6823,91	3	100	non	D1017.08	59; 60
Départementale	D1017	D521	Estrées Saint Denis	Héméviliers; Francières	3263,82	3	100	non	D1017.09	58; 59
Départementale	D1017	Traversée Estrées Saint Denis	Traversée Estrées Saint Denis	Francières; Estrées-Saint- Denis	1927,9	4	30	oui	D1017.10	58; 59
Départementale	D1017	Estrées Saint Denis	Saint Martin Longueau	Sacy-le-Petit; Saint-Martin- Longueau; Bazicourt; Blincourt; Moyvillers; Estrées- Saint-Denis	8576,16	3	100	non	D1017.11	56; 57; 58
Départementale	D1017	Entrée Saint Martin Longueau	D13	Bazicourt; Saint-Martin- Longueau	485,1	4	30	oui	D1017.12	56
Départementale	D1017	D13	Sortie Saint Martin Longueau	Saint-Martin-Longueau; Sacy- le-Grand	1134,9	3	100	non	D1017.13	56
Départementale	D1017	Saint Martin Longueau	Les Ageux	Les Ageux; Monceaux	1225,98	3	100	non	D1017.14	55
Départementale	D1017	Les Ageux	D120	Les Ageux; Pont-Sainte- Maxence	2403,72	3	100	non	D1017.15	55
Départementale	D1017	D123	Sortie Pont Sainte Maxence	Pont-Sainte-Maxence	1175,9	4	30	oui	D1017.16	54; 55
Départementale	D1017	Pont Sainte Maxence	Fleurine	Pont-Ste-Maxence; Fleurines	2156,29	3	100	non	D1017.17	54
Départementale	D1017	Traversée Fleurines	Traversée Fleurines	Fleurines	1894,3	4	30	non	D1017.18	54
Départementale	D1017	Fleurines	D1330	Senlis; Fleurines	4013,22	3	100	non	D1017.19	53; 54
Départementale	D1017	Traversée Senlis	Traversée Senlis	Senlis	4244,0	4	30	oui	D1017.20	52
Départementale	D1017	Senlis	Pontarmé	Pontarmé; Senlis	3891,6	3	100	non	D1017.21	52
Départementale	D1017	Traversée Pontarmé	Traversée Pontarmé	Pontarmé	710,1	4	30	oui	D1017.22	52
Départementale	D1017	Pontarmé	D924A	Pontarmé; Orry-la-Ville; La Chapelle-en-Serval	1956,22	3	100	non	D1017.23	51; 52
Départementale	D1017	D924A	Limite département	La Chapelle-en-Serval	1684,35	4	30	oui	D1017.24	51
Départementale	D1017	Limite département de l'Oise	Limite département de l'Oise	La Chapelle-en-Serval	2284,7	2	250	non	D1017.25	51
Départementale	D1031	N31	Sortie Compiègne	Compiègne; Magny-lès- Compiègne; Venette	3726,7	3	100	oui	D1031.01	78; 79; 80

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Départementale	D1032	Limite département	La Bretelle	Appilly	685,2	3	100	non	D1032.01	86
Départementale	D1032	Traversée La Bretelle	Traversée La Bretelle	Appilly, Mondescourt	687,1	4	30	oui	D1032.02	86
Départementale	D1032	La Bretelle	Baboeuf	Baboeuf, Mondescourt	1439,7	3	100	non	D1032.03	86
Départementale	D1032	Traversée Baboeuf	Traversée Baboeuf	Baboeuf	404,2	4	30	oui	D1032.04	86
Départementale	D1032	Baboeuf	Salency	Baboeuf, Behéncourt; Salency	1907,5	3	100	non	D1032.05	86
Départementale	D1032	Traversée Salency	Traversée Salency	Salency	468,2	4	30	oui	D1032.06	86
Départementale	D1032	Salency	D934	Salency, Morlincourt; Noyon	2670,5	3	100	non	D1032.07	84; 86
Départementale	D1032	D934	D64	Passel; Pont-l'Évêque; Noyon	3356,6	3	100	non	D1032.08	84
Départementale	D1032	Ribecourt	Noyon	Pimprez; Chiry-Ourscamp; Passel; Ribécourt- Dreslincourt	6477,9	2	250	oui	D1032Projet	84
Départementale	D105	D609	Courcelles	Bornel; Amblainville	2785,83	3	100	non	RD105.01	24; 25
Départementale	D105	Traversée Courcelles	Traversée Courcelles	Bornel	381,8	4	30	non	RD105.02	25
Départementale	D105	Courcelles	Chambly	Chambly; Belle-Église; Bornel	4367,72	3	100	non	RD105.03	25; 26
Départementale	D105	Entrée Chambly	D924	Chambly	872,9	4	30	non	RD105.04	26
Départementale	D1131	N31	D932A	Compiègne; Jaux; Venette	3086,9	2	250	non	RD1131.01	78; 79
Départementale	D118	D1016	Coye la Forêt	Coye-la-Forêt	1259,5	3	100	non	RD118.01	50
Départementale	D118	Traversée Coye la Forêt	Traversée Coye la Forêt	Ory-la-Ville; Coye-la-Forêt	2254,5	4	30	non	RD118.02	50; 51
Départementale	D118	Coye la Forêt	Ory la Ville	Ory-la-Ville	1734,7	3	100	non	RD118.03	51
Départementale	D118	Traversée Ory la Ville	Traversée Ory la Ville	Ory-la-Ville	1175,89	4	30	oui	RD118.04	51
Départementale	D118	Ory la Ville	La Chapelle en Serval	Ory-la-Ville; La Chapelle-en-Serval	708,83	3	100	non	RD118.05	51
Départementale	D118	Traversée La Chapelle	Traversée La Chapelle	La Chapelle-en-Serval	386,3	4	30	non	RD118.06	51
Départementale	D12	D137D	D929	Angy; Bury	1979,12	3	100	oui	RD12.01	44
Départementale	D12	D929	Saint-Félix	Angy; Hondainville; Saint-Félix	4101,85	3	100	non	RD12.02	29; 44
Départementale	D12	Traversée Saint-Félix	Traversée Saint-Félix	Saint-Félix	1032,0	4	30	non	RD12.03	29
Départementale	D12	Saint-Félix	D125	Saint-Félix; Hermes	3945,82	3	100	non	RD12.04	29
Départementale	D12	D125	Bailleur sur Thérain	Bailleur-sur-Thérain	1404,5	3	100	non	RD12.05	29
Départementale	D12	Traversée Bailleur sur Thérain	Traversée Bailleur sur Thérain	Bailleur-sur-Thérain	2398,29	4	30	oui	RD12.06	29; 30
Départementale	D12	Bailleur sur Thérain	Rochy Condé	Bailleur-sur-Thérain; Rochy-Condé	1673,06	3	100	non	RD12.07	30
Départementale	D12	Traversée Rochy Condé	Traversée Rochy Condé	Rochy-Condé	419,5	4	30	non	RD12.08	30
Départementale	D12	Rochy Condé	Bourguillemont	Rochy-Condé; Therdonne	1777,06	3	100	non	RD12.09	31
Départementale	D12	Entrée Bourguillemont	N31	Therdonne	688,4	4	30	non	RD12.10	31
Départementale	D120	D1016	D565	Verneuil-en-Halatte; Creil	2591,24	4	30	oui	RD120.01	47; 55
Départementale	D120	D565	La Rue des Bois	Verneuil-en-Halatte	2575,3	3	100	non	RD120.02	55
Départementale	D120	Traversée La Rue des Bois	Traversée La Rue des Bois	Verneuil-en-Halatte	601,6	4	30	non	RD120.03	55
Départementale	D120	La Rue des Bois	Rue des Etangs	Beaurepaire; Verneuil-en-Halatte	1946,88	3	100	non	RD120.04	55
Départementale	D120	Traversée Rue des Etangs	Traversée Rue des Etangs	Beaurepaire	359,2	4	30	non	RD120.05	55
Départementale	D120	Rue des Etangs	Hameau La Croix Rouge	Beaurepaire	290	3	100	oui	RD120.06a	55
Départementale	D120	Traversée La Croix Rouge	Traversée La Croix Rouge	Beaurepaire	363,89	4	30	oui	RD120.06b	55
Départementale	D120	Hameau La Croix Rouge	Pont Ste Maxence	Beaurepaire; Pont Sainte Maxence	145	3	100	oui	RD120.06c	55
Départementale	D120	Pont Sainte Maxence	D1017	Pont-Sainte-Maxence	1541,3	4	30	non	RD120.07	55
Départementale	D123	D200	Sortie Montataire	Montataire	3066,6	4	30	oui	D123.01	46
Départementale	D123	Montataire	Saint Vaast	Montataire; Saint-Vaast-lès-Mello	880,7	3	100	oui	D123.02	28; 46

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Départementale	D123	Traversée Saint Vaast	Traversée Saint Vaast	Saint-Vaast-lès-Mello	1164,3	4	30	oui	D123.03	28
Départementale	D123	Saint Vaast	D12	Mello; Saint-Vaast-lès-Mello	988,1	3	100	oui	D123.04	28
Départementale	D125	D12	Sortie Berthecourt	Hermes; Berthecourt	3895,5	4	30	oui	D125.01	21; 29
Départementale	D125	Berthecourt	D1001	Berthecourt; Ponchon; Noailles	1805,0	3	100	oui	D125.02	21
Départementale	D1324	D1017	N324	Senlis	1286,9	4	30	oui	D1324.01	53
Départementale	D1324	N3310	Fresnoy de Luat	Montépilloy; Barbery; Rully; Mont-l'Evêque; Chamant; Senlis; Trumilly; Fresnoy-le- Luat;	10145,2 7	3	100	non	D1324.02	66; 67
Départementale	D1324	Traversée Fresnoy de luat	Traversée Fresnoy de luat	Trumilly	467,3	4	30	non	D1324.03	67
Départementale	D1324	Fresnoy de luat	Duvy	Duvy; Auger-Saint-Vincent; Trumilly	5595,25	3	100	non	D1324.04	67
Départementale	D1324	Traversée Duvy	Traversée Duvy	Duvy	1418,9	4	30	non	D1324.05	67
Départementale	D1324	Duvy	Crépy en Valois	Duvy; Crépy-en-Valois	1146,9	3	100	non	D1324.06	67; 75
Départementale	D1324	Traversée Crépy en Valois	Traversée Crépy en Valois	Russy-Bémont; Crépy-en- Valois	4007,3	4	30	oui	D1324.07	75
Départementale	D1324	Crépy en Valois	Vaumoise	Gondreville; Russy-Bémont; Vaumoise	3286,2	3	100	non	D1324.08	74; 75
Départementale	D1324	Entrée Vaumoise	N2	Vaumoise; Vauciennes	1710,0	4	30	oui	D1324.09	74
Départementale	D133	D901	Sortie Troissereux	Troissereux	470,8	4	30	non	RD133.01	16
Départementale	D133	Troissereux	Campdeville	Troissereux	556,4	3	100	non	RD133.02	16
Départementale	D133	Traversée Campdeville	Traversée Campdeville	Troissereux; Milly-sur- Thérain	440,7	4	30	oui	RD133.03	16
Départementale	D133	Campdeville	Milly sur Thérain	Milly-sur-Thérain	2239,4	3	100	oui	RD133.04	13; 16
Départementale	D133	Entrée Milly sur Thérain	D615	Milly-sur-Thérain	457,48	4	30	oui	RD133.05	13; 16
Départementale	D133	Entrée Milly sur Thérain	D615	Milly-sur-Thérain	883,6	4	30	oui	RD133.06	13; 16
Départementale	D133	Milly sur Thérain	Bonniâ' res	Milly-sur-Thérain; Bonnières	1457,1	3	100	oui	RD133.07	13; 15
Départementale	D133	Traversée Bonniâ' res	Traversée Bonniâ' res	Bonières	336,0	4	30	oui	RD133.08	13
Départementale	D133	Bonniâ' res	Crillon	Bonières; Crillon	2171,9	3	100	oui	RD133.09	13
Départementale	D133	Entrée Crillon	D22	Crillon	393,6	4	30	oui	RD133.10	13
Départementale	D1330	D201	D1016	Creil	2319,56	2	250	oui	RD1330.01	46; 47
Départementale	D1330	D201	D330	Aumont-en-Halatte; Apremont; Courteuil	4278,33	2	250	non	RD1330.02	47; 53
Départementale	D1330	D330	D1017	Senlis; Aumont-en-Halatte	2907,99	2	250	oui	RD1330.03	53
Départementale	D1330	D1017	N324	Senlis; Chamant	2027,88	2	250	oui	RD1330.04	53; 66
Départementale	D136	D922	Ormy Villiers	Nanteuil-le-Haudouin; Péroy- les-Gombries; Ormy-Villiers	5947,32	3	100	oui	RD136.01	72; 73
Départementale	D136	Traversée Ormy Villiers	Traversée Ormy Villiers	Ormy-Villiers	1131,5	4	30	oui	RD136.02	73
Départementale	D136	Ormy Villiers	Crépy en Valois	Ormy-Villiers; Rouville; Crépy-en-Valois	3240,55	3	100	oui	RD136.03	73; 75
Départementale	D136	Entrée Crépy en Valois	D332	Crépy-en-Valois	1062,7	4	30	oui	RD136.04	75
Départementale	D137	D137 D	Caufray	Caufray; Bury; Cambronne- lès-Clermont	6148,98	3	100	oui	RD137.01	44; 45
Départementale	D137	Entrée Caufray	D1016	Caufray	1086,7	4	30	oui	RD137.02	45
Départementale	D139	D1001	D981	Beauvais; Goincourt	3914,98	4	30	oui	D139.01	12; 18
Départementale	D149	D901	D52	Beauvais; Troissereux; Verdere-Hes-Sauqueuse; Juvignies; Tillé	6423,1	3	100	oui	D149.01	15; 16; 17
Départementale	D149	D52	D11	Juvignies	1986,5	3	100	oui	D149.02	15; 16

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Départementale	D153	Traversée Chaumont en Vexin	Traversée Chaumont en Vexin	Chaumont-en-Vexin	1012,8	4	30	oui	D153.01	8
Départementale	D153	Chaumont en Vexin	D915	Lierville; Boubiers; Chaumont-en-Vexin; Reilly; Liancourt-Saint-Pierre	7402,8	3	100	oui	D153.02	8; 9; 10
Départementale	D155	D26	D156	Longueil-Sainte-Marie	1752,7	3	100	oui	D155.01	64
Départementale	D162	D44	Gouvieux	Gouvieux	2572,3	3	100	non	RD162.01	48; 49
Départementale	D162	Entrée Gouvieux	D909	Gouvieux	1836,5	4	30	oui	RD162.02	48; 49; 50
Départementale	D162	D909	Sortie Gouvieux	Gouvieux	997,4	4	30	non	RD162.03	49; 50
Départementale	D162	Gouvieux	Lamorlaye	Gouvieux	1233,94	3	100	oui	RD162.04	50
Départementale	D162	Entrée Lamorlaye	D118	Lamorlaye	1719,2	4	30	oui	RD162.05	50
Départementale	D17	D92	D924	Gouvieux; Précý-sur-Oise	3185,0	3	100	oui	D17.01	49
Départementale	D200	D1016	Sortie Montataire	Thiverny; Nogent-sur-Oise; Montataire; Monchy-Saint-Éloi	5445,6	3	100	oui	RD200.01	45; 46
Départementale	D200	D1016	D75	Nogent-sur-Oise; Rieux;	3897,4	2	250	oui	RD200.02	45; 55
Départementale	D200	D75	D29	Villers-Saint-Paul	2928,61	2	250	non	RD200.03	55
Départementale	D200	D29	D1017	Brenouille; Rieux	3702,13	2	250	oui	RD200.04	55
Départementale	D200	D1017	A1	Les Ageux; Brenouille; Monceaux	7389,08	2	250	oui	RD200.05	55; 56; 64
Départementale	D200	A1	D98	Houdancourt; Longueil- Sainte-Marie; Les Ageux; Pont-Sainte-Maxence	5821,77	2	250	oui	RD200.06	64
Départementale	D200	D98	Jaux	Le Meux; Rivecourt; Longueil- Sainte-Marie	3742,03	2	250	oui	RD200.07	64; 77
Départementale	D200	Jaux	D1131	Lacroix-Saint-Ouen; Le Meux	1278,8	3	100		RD200.08	77; 78; 79
Départementale	D201	D1016	D1330	Compiègne; Lacroix-Saint- Ouen	2502,0	2	250	non	RD201.02	46; 47
Départementale	D201	D1016	D1016	Creil	2738,02	2	250	non	RD201.01	46
Départementale	D202	D13	D935	Montataire	3152,4	3	100	non	RD202.01	80
Départementale	D210	D555	D200	Venette, Margny-lès- Compiègne	1022,2	3	100	oui	D210.01	77
Départementale	D234	D12	D931	Lacroix-Saint-Ouen	3309,8	3	100	oui	D234	30
Départementale	D25	N2	Crépy en Valois	Bailleur-sur-Thérain; Bresles	2799,8	3	100	oui	RD125.01	73; 75
Départementale	D25	D121	D927	Crépy-en-Valois; Lévigien	1908,8	3	100	non	RD205.01	24
Départementale	D29	Entrée Crépy en Valois	D1324	Amblainville	1863,64	4	30	non	RD25.02	75
Départementale	D29	D1017	ZI Pont Sainte Maxence	Crépy-en-Valois	2011,7	4	30	non	RD29.01	55
Départementale	D29	Pont Sainte Maxence	D200	Pont-Sainte-Maxence	1967,1	3	100	non	RD29.02	55
Départementale	D29	D200	D75	Pont-Sainte-Maxence; Brenouille	1565,65	4	30	non	RD29.03	55
Départementale	D330	D1330	Senlis	Brenouille; Monceaux; Cinqeux	1621,3	3	100	oui	D330.01	53
Départementale	D330	Entrée Senlis	D924	Senlis; Courteuil; Aumont-en- Halatte	666,7	4	30	oui	D330.02	53
Départementale	D330A	Mont l'Éveque	N330	Senlis	548,3	4	30	oui	D330A.01	52
Départementale	D330A	N330	Borest	Mont-l'Évêque	2512,0	3	100	oui	D330A.02	52
Départementale	D330A	Borest	D134	Borest; Mont-l'Évêque	278,2	4	30	oui	D330A.03	52
Départementale	D332	Traversée Bethancourt en Valoi	Traversée Bethancourt en Valoi	Borest; Bethancourt-en- Valois	711,0	4	30	oui	D332.01	76

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Départementale	D332	Bethancourt en Valois	D335	Séry-Magneval; Feigneux; Béthancourt-en-Valois; Crépy-en-Valois	6119,2	3	100	oui	D332.02	75; 76
Départementale	D332	D85	D973	Compiègne; Saint-Jean-aux-Bois	7001,5	3	100	oui	D332.03	77; 82
Départementale	D44	D924	D1016	Saint-Maximin; Vineuil-Saint-Firmin	1453,67	3	100	non	RD44.01	48; 53
Départementale	D44	D1016	Saint Leu d'Esserent	Saint-Maximin; Gouvieux	3155,64	3	100	non	RD44.02	48
Départementale	D44	Entrée Saint Leu	D92	Gouvieux; Saint-Leu-d'Esserent	548,3	3	100	non	RD44.03	48
Départementale	D53	D915	Limite département D1016	Bouconville; Lierville	3046,79	3	100	non	RD53.01	10
Départementale	D62	Rue de la République	D1016	Monchy-Saint-Eloi	506,1	3	100	oui	D62.01	45
Départementale	D84	D548	Le Plessis Belleville	Silly-le-Long; Le Plessis-Belleville	1359,5	3	100	oui	D84.01	70; 72
Départementale	D84	Le Plessis Belleville	N2	Lagny-le-Sec; Le Plessis-Belleville	3043,8	4	30	oui	D84.02	70
Départementale	D901	Beauvais	Troisseries	Beauvais; Troisseries; Milly-sur-Thérain	6380,3	2	250	oui	D901Projet	13; 16
Départementale	D901	D56	Fontaine-Lavaganne	Fontaine-Lavaganne	252,1	3	100	non	RD901.01	14
Départementale	D901	Entrée Fontaine-Lavaganne	Sortie Fontaine-Lavaganne	Fontaine-Lavaganne	1475,9	4	30	oui	RD901.02	14
Départementale	D901	Fontaine-Lavaganne	Marseille en Beauvais	Fontaine-Lavaganne; Marseille-en-Beauvais	1351,18	3	100	non	RD901.03	14
Départementale	D901	Entrée Marseille en Beauvais	Sotie Marseille en Beauvais	Marseille-en-Beauvais	1218,2	4	30	oui	RD901.04	14
Départementale	D901	Marseille en Beauvais	Achy	Achy; Marseille-en-Beauvais	1590,36	3	100	oui	RD901.05	14
Départementale	D901	Traversée Achy	Traversée Achy	Achy	636,9	4	30	oui	RD901.06	14
Départementale	D901	Achy	Saint-Omer en chaussée	Achy; Saint-Omer-en-Chaussée	2814,83	3	100	oui	RD901.07	14; 15
Départementale	D901	Traversée Saint-Omer	Traversée Saint-Omer	Saint-Omer-en-Chaussée	696,6	4	30	oui	RD901.08	15
Départementale	D901	Saint-Omer en chaussée	Troisseries	Milly-sur-Thérain; Saint-Omer-en-Chaussée; Troisseries	5506,81	3	100	oui	RD901.09	13; 15; 16
Départementale	D901	Traversée Troisseries	Traversée Troisseries	Troisseries	1120,4	4	30	oui	RD901.10	16
Départementale	D901	Troisseries	D149	Beauvais; Troisseries	3170,9	3	100	non	RD901.11	16; 17
Départementale	D901	D149	Rue de Tille	Beauvais; Tille	1521,4	2	250	oui	RD901.12	17
Départementale	D901	Rue de Tille	D1001	Tille	670,07	2	250	oui	RD901.13	17
Départementale	D909	Chantilly	D162	Chantilly; Gouvieux	4156,03	4	30	non	RD909.01	49
Départementale	D909	Gouvieux	D924	Gouvieux	1923,54	3	100	oui	RD909.02	49
Départementale	D909	D924	D118	Gouvieux; Lamorlaye	1846,93	3	100	oui	RD909.03	49
Départementale	D909	D118	Limite départementale	Lamorlaye	734,56	3	100	non	RD909.04	49
Départementale	D915	Limite département	D153	Lattainville; Delincourt; Bouconville; Serans; Lierville	8613,75	3	100	non	RD915.01	9; 10
Départementale	D915	D153	Bouconville	Bouconville; Serans; Lierville	2645,80	3	100	oui	RD915.02	10
Départementale	D915	Traversée Bouconville	Traversée Bouconville	Bouconville	268,8	4	30	non	RD915.03	10
Départementale	D915	Bouconville	Limite département	Bouconville	914,6	3	100	non	RD915.04	10

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Départementale	D915	Limite département	Taimontiers	Taimontiers	967,8	3	100	non	RD915.05	4
Départementale	D915	Traversée Taimontiers	Traversée Taimontiers	Taimontiers	1465,4	4	30	non	RD915.06	4
Départementale	D915	Taimontiers	Sérfontaine	Sérfontaine; Taimontiers	2563,34	3	100	non	RD915.07	4
Départementale	D915	Traversée Sérfontaine	Traversée Sérfontaine	Sérfontaine	1943,2	4	30	non	RD915.08	4
Départementale	D915	Sérfontaine	Eragny sur Epte	Sérfontaine; Éragny-sur-Epte	3024,93 7	3	100	oui	RD915.09	3; 4
Départementale	D915	Traversée Eragny sur Epte	Traversée Eragny sur Epte	Éragny-sur-Epte	1082,7	4	30	oui	RD915.10	3
Départementale	D915	Eragny sur Epte	Limite département	Éragny-sur-Epte	1940,30	3	100	non	RD915.11	2; 3
Départementale	D916	D158	Argenlieu	Avrechy; Saint-Remy-en- l'Eau; Le Plessier-sur-Saint- Just; Saint-Remy-en-l'Eau; Valescourt; Saint-Just-en- Chaussée	5065,6	3	100	non	RD916.01	40;41
Départementale	D916	Traversée Argenlieu	Traversée Argenlieu	Avrechy	767,6	3	100	non	RD916.02	41
Départementale	D916	Argenlieu	D158	Airion	3889,08	3	100	non	RD916.03	41
Départementale	D916	D158	N31	Airion; Fitz-James; Clermont	3255,73	2	250	oui	RD916.04	41; 42; 43
Départementale	D916	N31	D1016	Breuil-le Vert; Clermont	3715,8	3	100	oui	RD916.04b	43
Départementale	D916	Traversée Saint-Just	Traversée Saint-Just	Saint-Just-en-Chaussée	2336,1	4	30	non	RD916.05	40
Départementale	D916	Saint-Just en Chaussée	Wavignies	Saint-Just-en-Chaussée; Catillon-Fumechon; Wavignies	5434,4	3	100	oui	RD916.06	39; 40
Départementale	D916	Traversée Wavignies	Traversée Wavignies	Wavignies	879,3	4	30	oui	RD916.07	39
Départementale	D916	Wavignies	La Folie	Wavignies; Campremy; Bonvillers; Saint-André- Farvillers; Beauvoir	5665,4	3	100	oui	RD916.08	38; 39
Départementale	D916	Traversée La Folie	Traversée La Folie	Beauvoir	364,1	4	30	oui	RD916.09	38
Départementale	D916	La Folie	Breteuil	Vendeuil-Caply; Beauvoir	3279,8	3	100	oui	RD916.10	35; 38
Départementale	D916	Traversée Breteuil	Traversée Breteuil	Vendeuil-Caply; Breteuil	788,8	4	30	oui	RD916.11	35; 38
Départementale	D92	D200	Saint Leu d'Esserent	Thiverny; Saint-Leu- d'Esserent	2658,43	2	250	oui	RD92.01	46; 48
Départementale	D92	Saint Leu d'Esserent	Précy sur Oise	Villers-sous-Saint-Leu; Précy-sur-Oise; St Leu d'Esserent	4902,88	3	100	non	RD92.02	48; 49
Départementale	D922	D118	Sortie Morfontaine	Plailly; Morfontaine	2507,61	4	30	oui	RD922.01	69
Départementale	D922	Morfontaine	D126	Morfontaine	1271,0	3	100	non	RD922.02	69
Départementale	D923	D981	Chaumont en Vexin	Trié-la-Ville; Chaumont-en- Vexin	4400,09	3	100	oui	RD923.01	2; 8
Départementale	D924	Rue de Paris	Rue de Senlis	Chantilly	998,49	4	30	oui	RD924	49
Départementale	D924	D929	Chambly	Le Mesnil-en-Thelle; Chambly	1644,85	3	100	oui	RD924.01	26
Départementale	D924	D330	Courteuil	Courteuil; Vineuil-Saint- Firmin	4701,8	4	30	oui	RD924.01b	53
Départementale	D924	Traversée Chambly	Traversée Chambly	Chambly	1854,8	4	30	oui	RD924.02	26
Départementale	D924	Courteuil	Saint-Firmin	Courteuil; Vineuil-Saint- Firmin	1319,9	3	100	oui	RD924.02b	53
Départementale	D924	Saint-Firmin	Vilneuil Saint Firmin	Vineuil-Saint-Firmin	2490,0	4	30	non	RD924.03b	53
Départementale	D924	Chambly	D1001	Chambly	1513,6	3	100	non	RD924.04	25
Départementale	D924A	D1017	Fin lim 50	La Chapelle-en-Serval	431,1	4	30	non	RD924A.01	51
Départementale	D924A	Limite 50	Mongresin	Ory-la-Ville; La Chapelle- en-Serval	1987,31	3	100	non	RD924A.02	51
Départementale	D924A	Traversée Mongresin	Traversée Mongresin	Ory-la-Ville	636,9	4	30	non	RD924A.03	51

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Départementale	D924A	Mongresin	Av. Plaine des Aigles	Chantilly; Avilly-Saint-Léonard; Orry-la-Ville	4644,45	3	100	non	RD924A.04	50
Départementale	D927	Av. Plaine des Aigles	Chantilly	Chantilly	706,8	4	30	non	RD924A.04b	50
Départementale	D927	Limite département	Amblainville	Amblainville	993,8	3	100	non	RD927.01	24; 25
Départementale	D927	Entrée Amblainville	D105	Amblainville	688,6	4	30	non	RD927.02	24; 25
Départementale	D927	D105	Sortie Amblainville	Amblainville	758,9	4	30	non	RD927.03	24; 25
Départementale	D927	Amblainville	D205	Amblainville; Méru	710,5	3	100	non	RD927.04	24; 25
Départementale	D927	D205	Sortie Méru	Méru	3556,2	4	30	oui	RD927.05	23; 24
Départementale	D927	Méru	D5	Méru; Corbeil-Cerf; Lormaison; Ressons-l'Abbaye	200,3	3	100	oui	RD927.06	22; 23; 24
Départementale	D927	D5	Ressons L'abbaye	Ressons-l'Abbaye	1112,4	3	100	non	RD927.07	22
Départementale	D927	Traversée Ressons L'abbaye	Traversée Ressons L'abbaye	Ressons-l'Abbaye	477,5	4	30	oui	RD927.08	22
Départementale	D927	Ressons L'abbaye	Auteuil	Auteuil; La Neuville-d'Aumont; Ressons-l'Abbaye	3254,65	3	100	non	RD927.09	21; 22
Départementale	D927	Traversée Auteuil	Traversée Auteuil	Auteuil	1097,8	4	30	oui	RD927.10	21
Départementale	D927	Auteuil	N31	Allonne; Auteuil; Frocourt	5193,4	3	100	oui	RD927.11	20; 21
Départementale	D927	N31	D1001	Allonne	2193,8	3	100	oui	RD927.12	20
Départementale	D929	D49	D46	Ercuis; Neuilly-en-Thelle	3709,5	3	100	oui	RD929.01	26; 27
Départementale	D929	Neuilly en Thelle	Le Mesnil en Thelle	Fresnoy-en-Thelle; Neuilly-en-Thelle; Le Mesnil-en-Thelle; Morangles	684,5	3	100	oui	RD929.02	26; 27
Départementale	D929	Traversée Le Mesnil en Thelle	Traversée Le Mesnil en Thelle	Le Mesnil-en-Thelle	1034,9	4	30	oui	RD929.03	26
Départementale	D929	Le Mesnil en Thelle	Limite département	Le Mesnil-en-Thelle	594,9	3	100	non	RD929.04	26
Départementale	D929	Neuilly en Thelle	D44	Cires-lès-Mello; Ercuis; Neuilly-en-Thelle	3226,37	3	100	oui	RD929.05	27; 28
Départementale	D929	D44	Le Tillet	Cires-lès-Mello	930,7	3	100	oui	RD929.06	28
Départementale	D929	Traversée Le Tillet	Traversée Le Tillet	Cires-lès-Mello	1249,3	4	30	oui	RD929.07	28
Départementale	D929	Cirā's Les Mello	Le Tillet	Cires-lès-Mello	1333,0	3	100	oui	RD929.08	28
Départementale	D929	Entrée Cirā's les Mello	D123	Cires-lès-Mello	538,5	4	30	oui	RD929.09	28
Départementale	D931	N31	Bresles	Bresles; Laversines	1658,1	3	100	oui	D931.001	30
Départementale	D931	D151	D916	Clermont; Agnetz	1964,3	4	30	oui	D931.0010	42; 43
Départementale	D931	D916	D37	Breuil-Le-Sec; Fitz-James; Clermont	3106,5	4	30	oui	D931.0011	43
Départementale	D931	Bresles	D34	Bresles	677,9	4	30	oui	D931.002	30
Départementale	D931	D94	Sortie Bresles	Bresles	1014,1	4	30	oui	D931.003	30
Départementale	D931	Bresles	La Rue Saint Pierre	La Rue-Saint-Pierre; Bresles	1887,2	3	100	oui	D931.004	30
Départementale	D931	Traversée La Rue Saint Pierre	Traversée La Rue Saint Pierre	La Rue-Saint-Pierre	1449,6	4	30	oui	D931.005	30
Départementale	D931	La Rue Saint Pierre	Neuville en Hez	La Neuville-en-Hez; La Rue-Saint-Pierre	884,1	3	100	oui	D931.006	30
Départementale	D931	Traversée Neuville en Hez	Traversée Neuville en Hez	La Neuville-en-Hez	1322,6	4	30	oui	D931.007	30; 42
Départementale	D931	Neuville en Hez	Agnetz	La Neuville-en-Hez; Agnetz	2685,0	3	100	oui	D931.008	42
Départementale	D931	Agnetz	D151	Agnetz	1800,4	4	30	oui	D931.009	42

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Départementale	D931	N31	D626	Goincourt; Saint-Paul; Villers- Saint-Barthélemy; Rainvillers	5146,27	3	100	non	RD931.01	6; 12
Départementale	D931	D626	D981	Goincourt	1513,6	3	100	non	RD931.02	12
Départementale	D932	D558	D103	Crisolles; Noyon	4200,1	3	100	non	RD932.01	85
Départementale	D932	D103	Noyon	Noyon	1423,4	3	100	non	RD932.02	85
Départementale	D932	Traversée Lacroix Saint Ouen	Traversée Lacroix Saint Ouen	Lacroix-Saint-Ouen	1520,9	4	30	oui	RD932A.02	77
Départementale	D932A	Entrée Noyon	D938	Noyon	1513,5	4	30	oui	RD932.03	85
Départementale	D932A	D1131	Lacroix Saint Ouen	Compiègne; Lacroix-Saint- Ouen	3605,7	3	100	non	RD932A.01	77
Départementale	D932A	Lacroix Saint Ouen	Verberie	Lacroix-Saint-Ouen; Verberie	4781,03	3	100	non	RD932A.03	65; 77
Départementale	D932A	Traversée Verberie	Traversée Verberie	Verberie	2043,83	4	30	oui	RD932A.04	65
Départementale	D932A	Verberie	Villeneuve sur Verberie	Villeneuve-sur-Verberie; Verberie;	4863,85	3	100	non	RD932A.05	54; 65
Départementale	D932A	Traversée Villeneuve/Verberie	Traversée Villeneuve/Verberie	Villeneuve-sur-Verberie	991,0	4	30	non	RD932A.06	54; 65
Départementale	D932A	Villeneuve sur Verberie	Villiers Saint Frambourg	Ognon; Villers-Saint- Frambourg	3559,86	3	100	non	RD932A.07	54
Départementale	D932A	Traversée Villiers Saint Framb	Traversée Villiers Saint Framb	Villiers-Saint-Frambourg; Ognon	451,8	4	30	non	RD932A.08	54
Départementale	D932A	Villiers Saint Frambourg	D1330	Chamant; Ognon; Villers- Saint-Frambourg	4826,36	3	100	oui	RD932A.09	53; 54; 66
Départementale	D934	Limite département	Croisement la Croix Blanche	Margny-aux-Cerises; Avricourt	1520,2	3	100	non	RD934.01	81
Départementale	D934	Croisement la Croix Blanche	Croisement la Croix Blanche	Avricourt; Margny-aux- Cerises	236,6	4	30	non	RD934.02	81
Départementale	D934	Le Croix Blanche	Noyon	Beaulieu-les-Fontaines; Candor; Avricourt; Écuilly; Semaize; Catigny; Porquéricourt; Noyon	11372,8	3	100	oui	RD934.03	81; 85
Départementale	D934	Entrée Noyon	D932	Porquéricourt; Vauchelles; Noyon	1540,0	4	30	oui	RD934.04	85
Départementale	D934	D932	Sortie Noyon	Noyon	3056,6	4	30	oui	RD934.05	84
Départementale	D934	Noyon	Pontoise les Noyon	Morlincourt; Noyon	1673,0	3	100	non	RD934.06	84; 86
Départementale	D934	Traversée Pontoise les Noyon	Traversée Pontoise les Noyon	Pontoise-lès-Noyon; Noyon	1077,7	4	30	non	RD934.07	84; 86
Départementale	D934	Pontoise les Noyon	Cuts	Pontoise-lès-Noyon; Cuts	2709,0	3	100	non	RD934.08	86; 87
Départementale	D934	Traversée Cuts	Traversée Cuts	Cuts	2462,8	4	30	oui	RD934.09	87
Départementale	D934	Cuts	Limite département	Cuts	1025,9	3	100	non	RD934.10	87
Départementale	D935	D1017	Monchy-Humières	Cuvilly; Ressons-sur-Matz; Monchy-Humières; Antheuil- Portes;	7804,54	3	100	non	RD935.01	59; 60
Départementale	D935	Traversée Monchy- Humières	Traversée Monchy- Humières	Monchy-Humières	674,6	4	30	oui	RD935.02	59
Départementale	D935	Monchy-Humières	Baugy	Monchy-Humières	154,9	3	100	oui	RD935.03	59
Départementale	D935	Traversée Baugy	Traversée Baugy	Coudun; Monchy-Humières; Baugy;	1224,3	4	30	oui	RD935.04	59
Départementale	D935	Baugy	N31	Coudun; Margny-lès- Compiègne; Baugy	4518,4	3	100	non	RD935.05	59; 80
Départementale	D938	D901	D513	Beauvais; Therdonne; Nivillers; Tillé	4114,41	3	100	non	RD938.01	31; 32
Départementale	D938	D513	D34	Fouquerolles; Nivillers	3376,8	3	100	non	RD938.02	31

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Départementale	D973	D332	D130	Compiègne	2660,3	3	100	oui	RD973.01	82
Départementale	D973	D130	D602	Compiègne; Vieux-Moulin	4614,2	3	100	oui	RD973.02	82
Départementale	D98	D555	D932A	Lacroix-Saint-Ouen	839,7	3	100	oui	D98.01	77
Départementale	D98	D932A	Saint Sauveur	Lacroix-Saint-Ouen; Saint-Sauveur	1554,6	3	100	oui	D98.02	65; 77
Départementale	D98	Traversée Saint Sauveur	Traversee Saint Sauveur	Béthisy-Saint-Pierre; Saint-Sauveur	2271,2	4	30	oui	D98.03	65
Départementale	D98	Saint Sauveur	D123	Béthisy-Saint-Pierre; Saintines	806,8	3	100	oui	D98.04	65
Départementale	Dévation D981	Trie-Chateau	Trie-la-Ville	Trie-la-Ville; Trie-Château	3788,3	3	100	oui	D981projet	2
Départementale	D981	D1031	Aux Marais	Goincourt	1858,1	3	100	non	RD981.01	12
Départementale	D981	Traversée Aux Marais	Traversée Aux Marais	Aux Marais	844,5	4	30	non	RD981.02	12
Départementale	D981	Aux Marais	N31	Saint-Léger-en-Bray; Aux Marais	3813,75	3	100	oui	RD981.03	11; 12
Départementale	D981	N31	La Houssoye	Auneuil; La Houssoye; Saint-Léger-en-Bray	6788,9	3	100	non	RD981.04	7; 11
Départementale	D981	Traversée la Houssoye	Traversée la Houssoye	La Houssoye	655,2	3	100	non	RD981.05	7
Départementale	D981	D129	Traversée la Houssoye	La Houssoye	339,8	4	30	oui	RD981.06	7
Départementale	D981	La Houssoye	D153	Boutencourt; Labosse; Porcheux; La Houssoye	5440,68	3	100	oui	RD981.07	7
Départementale	D981	D923	Trie-Château	Trie-la-Ville; Trie-Château	381,4	3	100	non	RD981.08	2
Départementale	D981	Traversée Trie-Château	Traversée Trie-Château	Trie-Château	1273,3	4	30	non	RD981.09	2
Départementale	D981	Trie-Château	Gisors	Trie-Château	1305,15	3	100	oui	RD981.10	2
Départementale	RD14 Val d'Oise		Entrée aggro la Chapelle	Parnes	701,1	3	100	non	RD14 Val d'Oise	1
Départementale	RD14 Val d'Oise		Limite La Chapelle en Vexin	Parnes	1712,4	3	100	non	RD14 Val d'Oise	1

VOIES COMMUNALES

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Voie communale	Avenue Blaise Pascal	rue du Moulin Bracheux	rue de l'Industrie	Beauvais	895,33	3	100	non	Avenue Blaise Pascal	20; 31
Voie communale	Avenue COROT	rue de Clermont	D901	Beauvais	933,19	4	30	non	Avenue COROT	19
Voie communale	Avenue Corot	rue de Clermont	av Kennedy	Beauvais	726,57	4	30	non	Avenue Corot	19
Voie communale	Avenue de la Paix	Rue d'Allone	Avenue Jean Rostand	Beauvais	245,23	4	30	oui	Avenue de la Paix	19
Voie communale	Avenue de la République	boulevard jules biere	rue Correus	Beauvais	179,93	3	100	oui	Avenue de la République	19
Voie communale	Avenue de la République	rue de la tapisserie	boulevard jules biere	Beauvais	176,47	3	100	oui	Avenue de la République	19
Voie communale	Avenue de l'Europe	Avenue Jean Mermoz	Rue Louis Prache	Beauvais	669,33	4	30	oui	Avenue de l'Europe	17
Voie communale	Avenue Jean Mermoz	Rue de Rouen	Boulevard du Docteur Lamotte	Beauvais	1721,46	3	100	non	Avenue Jean Mermoz	17
Voie communale	Avenue Jean Rostand	Avenue de la Paix	D139	Beauvais	340,01	4	30	oui	Avenue Jean Rostand	19
Voie communale	Avenue JF Kennedy	Boulevard Saint André	D139	Beauvais	3880,76	4	30	oui	Avenue JF Kennedy	19; 20
Voie communale	Avenue Léon Blum	Rue de Brulet	Rue Notre Dame	Beauvais	606,77	4	30	oui	Avenue Léon Blum	17
Voie communale	Avenue M d'Assault	D1001	Rue d'Amiens	Beauvais	956,46	3	100	non	Avenue M d'Assault	17
Voie communale	Avenue PASCAL	rue de l'Industrie	av Kennedy	Beauvais	534,38	5	10	oui	Avenue PASCAL	20
Voie communale	Bd Amyot	rue du gal Leclerc	rue antoine caront	Beauvais	479,54	4	30	oui	Bd Amyot	18
Voie communale	Boulevard d'Assault	Boulevard Docteur Lamotte	Rue Vignacourt	Beauvais	337,91	3	100	non	Boulevard d'Assault	19
Voie communale	Boulevard du Docteur Lamotte	Boulevard d'Assault	Avenue de l'Europe	Beauvais	674,73	4	30	oui	Boulevard du Docteur Lamotte	18
Voie communale	Boulevard Saint André	Rue de Vignacourt	Avenue JF Kennedy	Beauvais	500,61	4	30	oui	Boulevard Saint André	19
Voie communale	Bvd du Général DeGaulle	av. Kennedy	bld J. Briere	Beauvais	363,83	4	30	oui	Bvd du Général DeGaulle	19
Voie communale	Cours SCELLIER	bld A d'Inville	rue GI Leclerc	Beauvais	110,81	4	30	oui	Cours SCELLIER	18
Voie communale	Notre Dame du Thil	route de Crevecoeur	rue de Calais	Beauvais	1355,33	4	30	oui	Notre Dame du Thil	17
Voie communale	Notre Dame du Thil	RD901	route de Crevecoeur	Beauvais	497,36	4	30	oui	Notre Dame du Thil	17

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Références planche
Voie communale	Pl. G. Clémenceau	rue A. Delaherche	rue Beauregard	Beauvais	112,87	4	30	oui	Pl. G. Clémenceau	18
Voie communale	Pont DE PARIS	bld de l'ile de France	rue de Malherbe	Beauvais	309,25	4	30	oui	Pont DE PARIS	18
Voie communale	Route de Crevecoeur	rue ND du Thil	D901	Beauvais	439,20	4	30	non	Route de Crevecoeur	17
Voie communale	Rue A. CARON	bd Lamotte	rue de Calais	Beauvais	141,43	4	30	oui	Rue A. CARON	17
Voie communale	Rue A. DELAHERCHE	rue P. Jacoby	pl. Clémenceau	Beauvais	66,44	3	100	non	Rue A. DELAHERCHE	19
Voie communale	Rue ANGRAND LEPRINCE	rue D. Simon	rue de la Tapisserie	Beauvais	195,60	4	30	oui	Rue ANGRAND LEPRINCE	19
Voie communale	Rue BEAUREGARD	rue Ph. de Dreux	rue du docteur Gerard	Beauvais	250,18	4	30	oui	Rue BEAUREGARD	18
Voie communale	Rue CARNOT	rue Jeanne d'Arc	rue des Jacobins	Beauvais	135,59	3	100	non	Rue CARNOT	19
Voie communale	RUE CORREUS	rue du Wage	avenue de la république	Beauvais	758,81	4	30	non	RUE CORREUS	19
Voie communale	Rue D. SIMON	rue du gal Watrin	rue Angrand Leprince	Beauvais	91,53	5	10	oui	Rue D. SIMON	17; 18
Voie communale	Rue d'Amiens	Avenue M d'Assault	Rue de Vignacourt	Beauvais	1066,21	3	100	non	Rue d'Amiens	17
Voie communale	Rue DE BUZANVAL	rue P. Jacoby	rue J. d'Arc	Beauvais	159,84	3	100	non	Rue DE BUZANVAL	19
Voie communale	Rue de Calais	rue ND du Thil	bd de l'assaut	Beauvais	841,53	5	10	oui	Rue de Calais	17
Voie communale	Rue de Clermont	Boulevard Saint André	D901	Beauvais	2543,64	4	30	oui	Rue de Clermont	17; 18
Voie communale	Rue DE LA MADELEINE	rue de malherbe	bvd du gal de Gaulle	Beauvais	475,45	4	30	oui	Rue DE LA MADELEINE	19
Voie communale	Rue de la Madeleine	bld J. Briere	rue Correus	Beauvais	98,95	5	10	oui	Rue de la Madeleine	19
Voie communale	Rue DE LA TAPISSERIE	rue Angrand Leprince	rue P. Jacoby	Beauvais	50,73	4	30	oui	Rue DE LA TAPISSERIE	19
Voie communale	Rue DE LA TAPISSERIE	rue P. Jacoby	av de la Republique	Beauvais	130,21	5	10	oui	Rue DE LA TAPISSERIE	19
Voie communale	Rue DE MALHERBE	Rue de la Tapisserie	Rue de la madelaine	Beauvais	208,49	4	30	oui	Rue DE MALHERBE	19
Voie communale	Rue DE SAVIGNIES	lim. communale	av Nelson Mandela	Beauvais	1547,29	5	10	oui	Rue DE SAVIGNIES	17
Voie communale	Rue de Wage	rue Correus	av. Corot	Beauvais	351,89	3	100	oui	Rue de Wage	19
Voie communale	Rue DES JACOBINS	rue Carnot	bvd du gal de Gaulle	Beauvais	503,02	3	100	non	Rue DES JACOBINS	19

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Voie communale	Rue DESGROUX	rue Angrand Leprince	rue Beauregard	Beauvais	175,34	4	30	oui	Rue DESGROUX	17; 18
Voie communale	Rue DU DOCTEUR GERARD	rue Beauregard	rue Desgroux	Beauvais	37,42	4	30	oui	Rue DU DOCTEUR GERARD	18
Voie communale	Rue DU FBG ST JACQUES	rue de pontoise	rue du Therain	Beauvais	116,33	4	30	oui	Rue DU FBG ST JACQUES	19
Voie communale	Rue DU GAL LECLERC	rue St just des Marais	bld A d'Inville	Beauvais	352,27	4	30	oui	Rue DU GAL LECLERC	17; 18
Voie communale	Rue DU GAL WATRIN	bld St Jean	rue D. Simon	Beauvais	146,82	5	10	oui	Rue DU GAL WATRIN	18
Voie communale	Rue DU MOULIN BRACHEUX	D901	av B. Pascal	Beauvais	705,45	4	30	oui	Rue DU MOULIN BRACHEUX	19
Voie communale	Rue DU THERAIN	rue du Fbg St Jacques	av A. Briand	Beauvais	146,34	4	30	oui	Rue DU THERAIN	18
Voie communale	Rue GAMBETTA	rue Carnot	rue J. de Ligni?res	Beauvais	304,27	3	100	non	Rue GAMBETTA	19
Voie communale	Rue GUI PATIN	rue St Laurent	rue Gambetta	Beauvais	62,61	3	100	non	Rue GUI PATIN	17; 18
Voie communale	Rue J. D'ARC	rue vincent de beauvais	bld St Andre	Beauvais	133,55	4	30	oui	Rue J. D'ARC	19
Voie communale	Rue J. D'ARC	rue J. Racine	rue vincent de beauvais	Beauvais	265,76	3	100	oui	Rue J. D'ARC	19
Voie communale	Rue J. RACINE	bld A. d'Inville	rue J. d'Arc	Beauvais	379,14	4	30	oui	Rue J. RACINE	17; 18
Voie communale	Rue Jules Brières	bld de Gaulle	bld A. Briand	Beauvais	179,80	5	10	oui	Rue Jules Brières	19
Voie communale	Rue P. JACOBY	rue de la Tapisserie	rue de Buzanval	Beauvais	377,89	3	100	non	Rue P. JACOBY	19
Voie communale	Rue PH. DE DREUX	rue Beauregard	rue J. Racine	Beauvais	132,35	4	30	oui	Rue PH. DE DREUX	19
Voie communale	Rue ST JUST DES MARAIS	rue de Savignies	rue GI Leclerc	Beauvais	856,19	4	30	oui	Rue ST JUST DES MARAIS	17; 18
Voie communale	Rue ST LAURENT	rue Gui Patin	rue J. Racine	Beauvais	258,96	4	30	oui	Rue ST LAURENT	18
Voie communale	Rue P et M Curie	av Pascal	D1001	Beauvais; Allonne	870,25	3	100	non	Rue P et M Curie	20; 31
Voie communale	Bretelle-Beauvais	N31	A16	Beauvais; Therdonne	949,66	2	250	oui	Bretelle-Beauvais	31
Voie communale	Ex D901	D1001	Rue du Moulin de Bracheux	Beauvais; Tillé	3045,38	2	250	oui	RD901.14	17; 19; 31
Voie communale	Av. de Condé	Rue Aumale	D924	Chantilly	105,68	4	30	non	Av. de Condé	49
Voie communale	Av. Sylvie	RN 16	place paquier	Chantilly	540,33	5	10	oui	Av. Sylvie	49; 50
Voie communale	Quai de la Canardière	rue des cascades	D1016	Chantilly	311,19	4	30	non	Quai de la Canardière	49

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Voie communale	Rue d'Aumale	RN 16	avenue de conde	Chantilly	441,33	4	30	non	Rue d'Aumale	49
Voie communale	Rue de la Gare	rue de l'embarcadere	D1016	Chantilly	393,51	5	10	oui	Rue de la Gare	49, 50
Voie communale	Rue de l'Embarcadere	rue de la gare	RN 16	Chantilly	219,76	5	10	oui	Rue de l'Embarcadere	49, 50
Voie communale	Avenue ADNOT	avenue de l'europe	Chemin d'Armancourt	Compiègne	504,90	5	10	oui	Avenue ADNOT	79
Voie communale	Avenue CURIE	D1131	rue personne de roberval	Compiègne	707,33	5	10	oui	Avenue CURIE	78, 79
Voie communale	Avenue DE BURY	avenue curie	rue bayard	Compiègne	1220,45	5	10	oui	Avenue DE BURY	78, 79
Voie communale	Avenue de Grande Bretagne	bvd des Etats unis	rond royal	Compiègne	632,58	5	10	oui	Avenue de Grande Bretagne	79
Voie communale	Avenue DE HUY	rue de st joseph	av. du Mal lattre de tassig	Compiègne	663,23	5	10	oui	Avenue DE HUY	79
Voie communale	Avenue DE HUY	rue de senlis	rue de st joseph	Compiègne	1385,84	5	10	oui	Avenue DE HUY	79
Voie communale	Avenue DE LA LIBERATION	avenue du Mal foch	bvd des etats unis	Compiègne	672,31	5	10	oui	Avenue DE LA LIBERATION	79
Voie communale	Avenue DE LA RESISTANCE	rue st lazare	avenue royale	Compiègne	673,14	5	10	oui	Avenue DE LA RESISTANCE	79
Voie communale	Avenue DE ROYALLIEU	Avenue de Huy	avenue Mal foch	Compiègne	725,97	5	10	oui	Avenue DE ROYALLIEU	79
Voie communale	Avenue DE VERDUN	avenue du 25eme RGA	avenue de la liberation	Compiègne	428,37	5	10	oui	Avenue DE VERDUN	79
Voie communale	Avenue DES MARTYRS DE LA	rue de senlis	rue de paris	Compiègne	912,06	5	10	oui	Avenue DES MARTYRS DE LA	78, 79
Voie communale	Avenue DU 25EME RGA	Avenue de Royallieu	bvd des etats unis	Compiègne	1142,97	5	10	oui	Avenue DU 25EME RGA	79
Voie communale	Avenue DU GAL WEYGAND	rue de paris	rue bayard	Compiègne	806,64	5	10	oui	Avenue DU GAL WEYGAND	78, 79
Voie communale	Avenue DU MAL JOFFRE	avenue de huy	rue des sablons	Compiègne	513,46	5	10	oui	Avenue DU MAL JOFFRE	79
Voie communale	Avenue DU MAL LATTRE DE TASS	avenue de huy	rue de paris	Compiègne	902,97	5	10	oui	Avenue DU MAL LATTRE DE TASS	79
Voie communale	Avenue MAL FOCH	avenue de royallieu	avenue de la libération	Compiègne	463,74	5	10	oui	Avenue MAL FOCH	79
Voie communale	Avenue ROYALE	avenue de la resistance	rond royal	Compiègne	943,74	5	10	oui	Avenue ROYALE	79

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Voie communale	Bvd des Etats-Unis	av. de grande-bretagne	rue de paris	Compiègne	1630,16	5	10	oui	Bvd des Etats-Unis	79
Voie communale	Bvd Gambetta	rue de l oise	bvd des etats unis	Compiègne	498,39	5	10	oui	Bvd Gambetta	79
Voie communale	Bvd Victor Hugo	rue st lazare	avenue de la r?sistance	Compiègne	317,16	5	10	oui	Bvd Victor Hugo	79
Voie communale	Place Gl de Gaulle	Rue BOTTIER	Rue Sarfoveze	Compiègne	164,71	4	30	oui	Place Gl de Gaulle	79
Voie communale	Quai DU CLOS DES ROSES	bvd gambetta	rue bayard	Compiègne	867,48	5	10	oui	Quai DU CLOS DES ROSES	78; 79
Voie communale	Rue AUSTERLITZ	rue rothschild	rue pasteur	Compiègne	292,00	5	10	oui	Rue AUSTERLITZ	79
Voie communale	Rue BAYARD	avenue de bury	av. du gal weygand	Compiègne	496,04	5	10	oui	Rue BAYARD	78; 79
Voie communale	Rue CALMETTE	rue guerin	avenue curie	Compiègne	236,99	5	10	oui	Rue CALMETTE	78; 79
Voie communale	Rue CARNOT	bvd des etats unis	rue de clamart	Compiègne	796,83	5	10	oui	Rue CARNOT	79
Voie communale	Rue CARNOT	rue crin	rue de clamart	Compiègne	176,37	3	100	non	Rue CARNOT	79
Voie communale	Rue CARNOT	rue crin	rue des domeliers	Compiègne	157,83	5	10	oui	Rue CARNOT	79
Voie communale	Rue CHURCHILL	av. du gal weygand	bvd gambetta	Compiègne	806,80	5	10	oui	Rue CHURCHILL	78; 79
Voie communale	Rue COUTTELENC	rue des freres greban	rue de bouvines	Compiègne	293,84	5	10	oui	Rue COUTTELENC	79
Voie communale	Rue D ULM	rue kennedy	rue bottier	Compiègne	219,91	4	30	oui	Rue D ULM	80
Voie communale	Rue DAGUERRE	avenue de l europe	rue de lesseps	Compiègne	385,06	5	10	oui	Rue DAGUERRE	78
Voie communale	Rue DE BOUVINES	rue couteleenc	rue austerlitz	Compiègne	247,56	3	100	non	Rue DE BOUVINES	79
Voie communale	Rue DE L OISE	bvd gambetta	rue du port bateaux	Compiègne	514,21	5	10	oui	Rue DE L OISE	79
Voie communale	Rue DE LA SOUS PREFECTURE	bvd hugo	rue sarfoveze	Compiègne	135,44	3	100	non	Rue de la sous-préfecture	80
Voie communale	Rue DE LA SOUS PREFECTURE	rue sarfoveze	rue du dahomey	Compiègne	115,89	3	100	non	Rue de la sous-préfecture	80
Voie communale	Rue DE LESSEPS	avenue de l europe	D1131	Compiègne	1339,00	5	10	oui	Rue DE LESSEPS	78
Voie communale	Rue de l'Etoile	rue magenta	place au change	Compiègne	95,99	3	100	non	Rue de l'Etoile	79
Voie communale	Rue DE PARIS	rue de st joseph	av. du gal weygand	Compiègne	1293,57	5	10	oui	Rue DE PARIS	79
Voie communale	Rue DE PARIS	rue des domeliers	rue des capucins	Compiègne	140,04	5	10	oui	Rue DE PARIS	79
Voie communale	Rue DE PARIS	rue notre dame	rue des capucins	Compiègne	153,71	3	100	non	Rue DE PARIS	79

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Voie communale	Rue DE ROTHSCCHILD	rue de l oise	rue de harlay	Compiègne	347,60	5	10	oui	Rue DE ROTHSCCHILD	80
Voie communale	Rue DE SENLIS	avenue des martyrs de la	D1131	Compiègne	493,77	5	10	oui	Rue DE SENLIS	78; 79
Voie communale	Rue DE ST JOSEPH	avenue de huy	rue de paris	Compiègne	1434,57	5	10	oui	Rue DE ST JOSEPH	79
Voie communale	Rue DES CAPUCINS	rue de paris	rue notre dame	Compiègne	134,23	5	10	oui	Rue DES CAPUCINS	79
Voie communale	Rue DES DOMELIERS	rue de paris	rue carnot	Compiègne	198,73	3	100	non	Rue DES DOMELIERS	79
Voie communale	Rue DES FRERES GREBAN	bvd gambetta	rue couttelenc	Compiègne	215,97	5	10	oui	Rue DES FRERES GREBAN	79
Voie communale	Rue DES RESERVOIRS	rue st lazare	rue des sablons	Compiègne	481,39	5	10	oui	Rue DES RESERVOIRS	79
Voie communale	Rue DES SABLONS	bvd des etats unis	rue de st joseph	Compiègne	798,99	5	10	oui	Rue DES SABLONS	79
Voie communale	Rue DU DAHOMEY	place du gal de gaulle	rue sauvage	Compiègne	146,05	3	100	non	Rue DU DAHOMEY	80
Voie communale	Rue DU GD FERRE	rue jeanme d arc	rue st nicolas	Compiègne	75,25	3	100	non	Rue DU GD FERRE	80
Voie communale	Rue DUMAS	rue de la fontaine	rue lebesgue	Compiègne	375,47	5	10	oui	Rue DUMAS	78; 79
Voie communale	Rue E SOLFERINO	N31	place de l hotel de ville	Compiègne	223,78	3	100	non	Rue E SOLFERINO	80
Voie communale	Rue EUGENIE LOUIS	rue grange	av. du gal weygand	Compiègne	920,89	5	10	oui	Rue EUGENIE LOUIS	78; 79
Voie communale	Rue GAL LECLERC	ruede solferino	rue de harlay	Compiègne	97,08	5	10	oui	Rue GAL LECLERC	80
Voie communale	Rue GAL Leclerc	ruede solferino	rue st nicolas	Compiègne	88,10	5	10	oui	Rue GAL Leclerc	80
Voie communale	Rue GRANGE	avenue de bury	Rue Eugenie louis	Compiègne	167,94	5	10	oui	Rue GRANGE	78; 79
Voie communale	Rue GUERIN	rue de lesseps	rue calmette	Compiègne	407,81	5	10	oui	Rue GUERIN	78; 79
Voie communale	Rue HARLAY	rue austerlitz	rue du donjon	Compiègne	108,25	5	10	oui	Rue HARLAY	80
Voie communale	Rue JEANNE D ARC	rue harlay	rue st corneille	Compiègne	209,29	3	100	non	Rue JEANNE D ARC	80
Voie communale	Rue LAVOISIER	avenue curie	rue vivier corax	Compiègne	441,25	5	10	oui	Rue LAVOISIER	78; 79
Voie communale	Rue LEBESGUE	av. du gal weygand	avenue de bury	Compiègne	442,08	5	10	oui	Rue LEBESGUE	78; 79
Voie communale	Rue MAGENTA	rue des domeliers	place de hotel de ville	Compiègne	198,88	5	10	oui	Rue MAGENTA	80

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Voie communale	Rue NOTRE DAME	bvd gambetta	rue d'austerlitz	Compiègne	696,71	5	10	oui	Rue NOTRE DAME	79
Voie communale	Rue PASTEUR	rue des domeliers	rue austerlitz	Compiègne	180,59	5	10	oui	Rue PASTEUR	79
Voie communale	Rue SARLOVEZE	rue magenta	avenue royale	Compiègne	309,60	3	100	non	Rue SARLOVEZE	79
Voie communale	Rue SAUVAGE	rue de la sous pr ^{fecture}	cours guynemer	Compiègne	359,97	3	100	non	Rue SAUVAGE	80
Voie communale	Rue ST ANTOINE	rue austerlitz	place au change	Compiègne	108,01	3	100	non	Rue ST ANTOINE	80
Voie communale	Rue ST CORNEILLE	rue austerlitz	place de l'hotel de ville	Compiègne	217,38	3	100	non	Rue ST CORNEILLE	79
Voie communale	Rue ST LAZARE	bvd des etats unis	rue des domeliers	Compiègne	1383,09	5	10	oui	Rue ST LAZARE	79
Voie communale	Rue VIVENEL	rue solferino	rue sauvage	Compiègne	103,58	3	100	non	Rue VIVENEL	80
Voie communale	Rue VIVIER CORAX	rue lavoisier	rue de senlis	Compiègne	277,23	5	10	oui	Rue VIVIER CORAX	78; 79
Voie communale	Avenue CURIE	route de chantilly	rue edouard branly	Creil	633,29	5	10	oui	Avenue CURIE	47
Voie communale	Avenue DE CHANUT	avenue Uhry	rue Gambetta	Creil	177,58	5	10	oui	Avenue DE CHANUT	46
Voie communale	Avenue DE L'EUROPE	rue paquet	avenue claudes peroché	Creil	269,03	5	10	oui	Avenue DE L'EUROPE	47
Voie communale	Avenue DU 8 MAI 1945	RD200	Rue de la paix	Creil	616,0	5	10	oui	Avenue DU 8 MAI 1945	46
Voie communale	Avenue P. DE CHAVANNES	rue schuman	rue branly	Creil	248,25	5	10	oui	Avenue P. de Chavannes	47
Voie communale	Bvd Gabriel Havez	rue dunant	bvd allende	Creil	431,32	5	10	oui	Bvd Gabriel Havez	46
Voie communale	Bvd Jean Blondi	rue dunant	rue general leclerc	Creil	577,21	5	10	oui	Bvd Jean Blondi	46
Voie communale	Bvd Jean Blondi	rue general leclerc	rue des jonquilles	Creil	86,75	5	10	oui	Bvd Jean Blondi	46
Voie communale	Bvd Jean Blondi	rue des jonquilles	bvd allende	Creil	177,45	5	10	oui	Bvd Jean Blondi	46
Voie communale	Bvd Salvador Allende	RD 201	route de Chantilly	Creil	791,75	5	10	oui	Bvd Salvador Allende	47
Voie communale	Quai L AVAL	rue de port	avenue chanut	Creil	434,79	5	10	oui	Quai L AVAL	46
Voie communale	ROUTE DE CHANTILLY	D1016	bvd Allende	Creil	607,13	5	10	oui	ROUTE DE CHANTILLY	46
Voie communale	ROUTE DE VAUX	rue Boursier	avenue de Tremblay	Creil	734,66	5	10	oui	ROUTE DE VAUX	47
Voie communale	Rue BLUM	route de Chantilly	rue de la Republique	Creil	627,53	5	10	oui	Rue BLUM	46

Type voie	Nom rue	Débutant	Finissant	Commune	Linéaire (en m)	Catégorie bruit	Largeur secteur affecté par le bruit	Evolution	Nom section MapBruit	Référence planche
Voie communale	Rue BOURSIER	rue ribot	rue philippe	Creil	75,91	5	10	oui	Rue BOURSIER	46
Voie communale	Rue BRANLY	avenue pierre et marie curie	avenue chavannes	Creil	663,95	5	10	oui	Rue BRANLY	47
Voie communale	Rue DE LA REPUBLIQUE	rue Gambetta	rue Blum	Creil	608,66	5	10	oui	Rue DE LA REPUBLIQUE	47
Voie communale	Rue DE MARL	rue de la republique	rue duguet	Creil	92,51	5	10	oui	Rue DE MARL	47
Voie communale	Rue DE PORT	rue jaures	quai l aval	Creil	87,64	5	10	oui	Rue DE PORT	46
Voie communale	Rue DUGUET	rue ribot	rue philippe	Creil	76,51	5	10	oui	Rue DUGUET	46
Voie communale	Rue DUGUET	rue ribot	rue michelet	Creil	123,97	5	10	oui	Rue DUGUET	46
Voie communale	Rue GAMBETTA	avenue de Chanut	rue Juillet	Creil	215,13	3	100	oui	Rue GAMBETTA	46
Voie communale	Rue GAMBETTA	avenue de Chanut	rue de la Republique	Creil	71,11	5	10	oui	Rue GAMBETTA	46
Voie communale	Rue JAURES	rue pelloutier	avenue antoine chanut	Creil	285,94	3	100	oui	Rue JAURES	47
Voie communale	Rue JAURES	rue pelloutier	rue de port	Creil	119,66	5	10	oui	Rue JAURES	47
Voie communale	Rue JUILLET	place general de gaulle	rue gambetta	Creil	298,82	5	10	oui	Rue JUILLET	46
Voie communale	Rue MICHELET	rue duguet	rue de la republique	Creil	63,67	5	10	oui	Rue MICHELET	46
Voie communale	Rue PAUQUEL	rue gambetta	avenue de l europe	Creil	658,67	5	10	oui	Rue PAUQUEL	47
Voie communale	Rue PHILIPPE	rue duguet	rue boursier	Creil	170,43	5	10	oui	Rue PHILIPPE	46
Voie communale	Rue RIBOT	rue duguet	rue boursier	Creil	176,08	5	10	oui	Rue RIBOT	47
Voie communale	Rue SCHUMAN	rue Blum	ave P. de Chavannes	Creil	688,64	5	10	oui	Rue SCHUMAN	47
Voie communale	Rue ST CRICQ CAZEAX	place du 8 mai	rue de la republique	Creil	118,57	5	10	oui	Rue ST CRICQ CAZEAX	46
Voie communale	Rue GAMBETTA	rue du pont royal	rue Juillet	Creil; Nogent-sur-Oise	185,81	5	10	oui	Rue GAMBETTA	46
Voie communale	Rue CLAIR	D1324	D501	Crépy-en-Valois	300,57	5	10	oui	Rue CLAIR	75
Voie communale	Rue JAURES	Rue Finster Walbe	Rue du Port	Creil	1146,16	5	10	oui	Rue JAURES	47
Voie communale	Avenue DU 8 MAI 1945	rue République	Rue St Cricq	Nogent-sur-Oise	234,26	5	10	oui	Avenue DU 8 MAI 1945	45; 46
Voie communale	Rue GAMBETTA	Rue du Pont Royal	Avenue Faidherbe	Nogent-sur-Oise	738,12	5	10	oui	Rue GAMBETTA	46
Voie communale	Rue GAMBETTA PONT ROYAL	rue de Verdun	rue Ribot	Nogent-sur-Oise	245,57	5	10	oui	Rue GAMBETTA PONT ROYAL	46
Voie communale	Route de l'aéroport	D1001	Aéroport	Tillé	700,36	3	100	oui	Route de l'aéroport	17
		D14B	D22	Éragry-sur-Epte	2627,56	3	100	non	déviations gisors nord	2; 3



PREFET DE LA RÉGION PICARDIE

Le Préfet de la Région Picardie
Préfet de la Somme
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier dans l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, notamment ses articles L.522-4 et L.522-5 prévoyant la possibilité de définir, dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique nationale, des zones de présomption de prescriptions archéologiques, préalablement à la réalisation de projets d'aménagement affectant le sous-sol,

VU le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.121-2 relatif au porter à la connaissance des informations dont dispose l'Etat notamment en matière d'inventaire du patrimoine culturel, et R.442-3-1 relatif à la déclaration préalable de travaux,

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004, notamment ses articles 4 et 5 relatifs aux zones archéologiques prévues aux articles L.522-4 et L.522-5 susvisés du code du patrimoine, et ses articles 69 et 70 précisant notamment les conditions de communication des éléments généraux de connaissance et de localisation du patrimoine archéologique aux autorités administratives chargées de l'élaboration des documents d'urbanisme ou de l'instruction des demandes d'autorisation de travaux susceptibles d'affecter le patrimoine archéologique,

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique en date des 3 et 4 mai 2010 sur le zonage archéologique objet du présent arrêté,

CONSIDERANT que l'évolution de la législation et de la réglementation en matière d'archéologie préventive nécessite de mettre à jour les précédentes dispositions régionales relatives à la transmission des dossiers de demandes d'aménagement, notamment les arrêtés fixant les seuils et surfaces de saisine du préfet de région,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Les zones définies dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique nationale sur la commune de Rouville (Oise) sont indiquées sur la liste en annexe du présent arrêté et délimitées sur le plan en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Les projets d'aménagement entrant dans le champ de l'article 4 (1^{er} et 2^e) du décret n° 2004-490 doivent faire l'objet d'une saisine du préfet de région (Direction régionale des affaires culturelles – service régional de l'archéologie – 5, rue Henri Daussy 80044 Amiens cedex 1) au-dessus des seuils d'emprise au sol des travaux indiqués en légende du plan annexé au présent arrêté.

Arrêté n° 2010-447 de zonage archéologique, commune de Rouville (Oise)

ARTICLE 3 : En application de l'article 70 du décret n° 2004-490, le zonage archéologique de la commune de Rouville (plan et liste, annexés au présent arrêté) sera transmis au maire par le préfet de département, dans le cadre de la procédure du porter à la connaissance, afin d'être joint au Plan Local d'Urbanisme de la commune.

ARTICLE 4 : En application de l'article 5 du décret n° 2004-490 susvisé, le présent arrêté sera publié **au recueil des actes administratifs de la préfecture du département de l'Oise**. Une copie de l'arrêté sera adressée par le Préfet de département au maire de la commune de Rouville.

Fait à Amiens, le

13 JUILL. 2010



Annexe : liste des zones archéologiques

Éléments généraux de connaissance et de localisation du patrimoine archéologique Commune de Rouville (60)

Carte accompagnant un arrêté portant sur le zonage archéologique de la commune

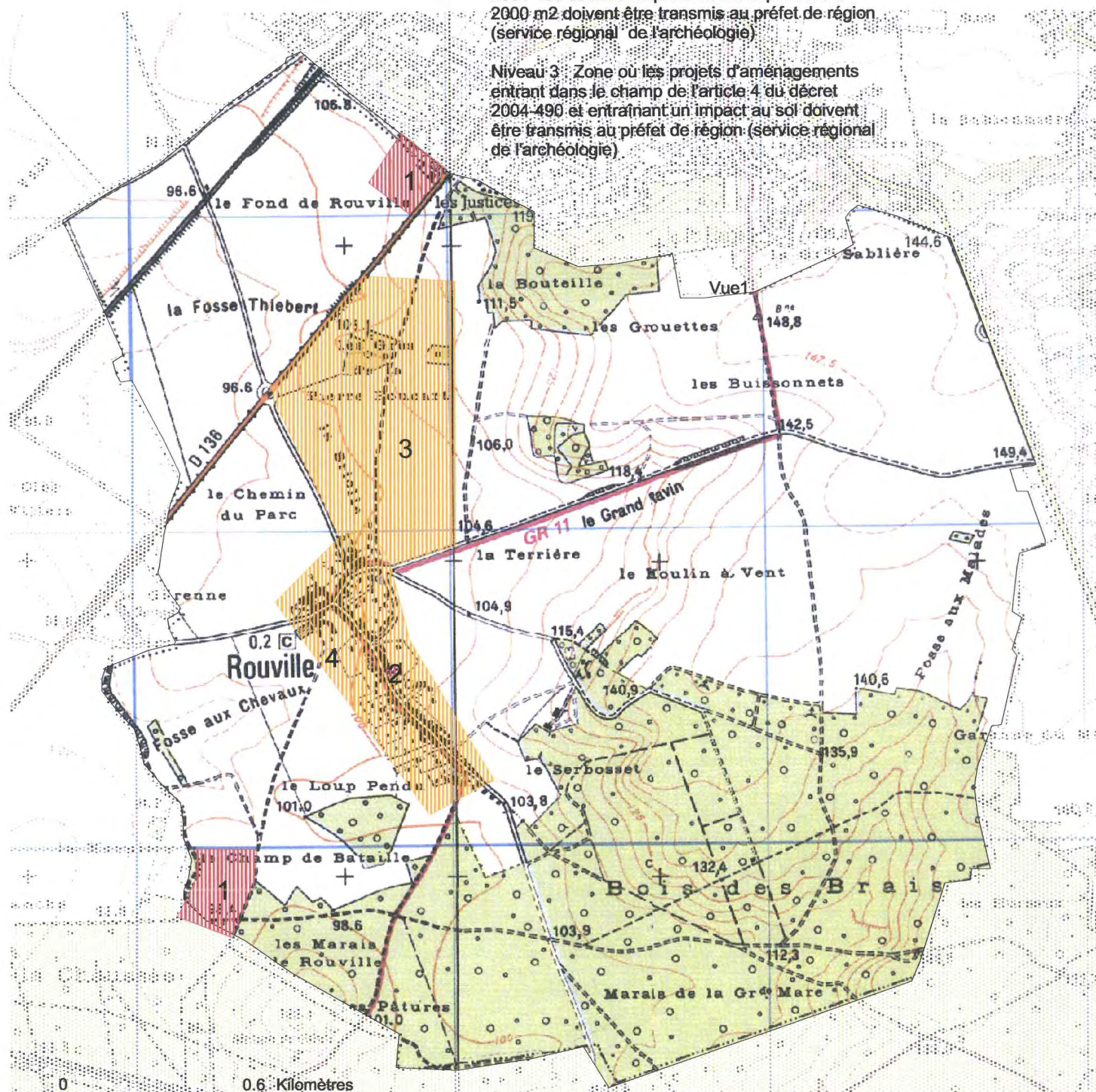
Zones de présomption de prescriptions archéologiques (articles L522-5 du code du patrimoine)
Éléments généraux de connaissance et de localisation du patrimoine archéologique (art.69 et 70 du décret 2004-490)

Niveau 1 : Zone (non hachurée) où les projets d'aménagements entrant dans le champ de l'article 4 du décret 2004-490 et avec emprise au sol supérieure à 5000 m2 doivent être transmis au préfet de région (service régional de l'archéologie)

Niveau 2 : Zone où les projets d'aménagements entrant dans le champ de l'article 4 du décret 2004-490 et avec emprise au sol supérieure à 2000 m2 doivent être transmis au préfet de région (service régional de l'archéologie)

Niveau 3 : Zone où les projets d'aménagements entrant dans le champ de l'article 4 du décret 2004-490 et entraînant un impact au sol doivent être transmis au préfet de région (service régional de l'archéologie)

Zone de sensibilité
niveau 2
niveau 3



Liste des zones de sensibilité archéologique
Commune de Rouville (60)

- 1 occupation d'époque romaine
- 2 édifice religieux (église)
- 3 zone à potentiel archéologique
- 4 occupation médiévale (agglomération)



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2212005 - Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du Roi

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR2212005	1.3 Appellation du site Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du Roi
1.4 Date de compilation 31/12/2005	1.5 Date d'actualisation 31/12/2005	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/04/2006

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000423875

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,58333°

Latitude : 49,17083°

2.2 Superficie totale

13615 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
11	Ile-de-France
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
60	Oise	89 %
95	Val-d'Oise	11 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
95026	ASNIERES-SUR-OISE
60027	AUGER-SAINT-VINCENT
60028	AUMONT-EN-HALATTE
60033	AVILLY-SAINT-LEONARD
60079	BOISSY-FRESNOY
60086	BORAN-SUR-OISE
60087	BOREST
60141	CHANTILLY
60142	CHAPELLE-EN-SERVAL (LA)
95149	CHAUMONTEL
60172	COYE-LA-FORET
60213	ERMENONVILLE
60241	FONTAINE-CHAALIS



60346	LAMORLAYE
60358	LEVIGNEN
95352	LUZARCHES
60421	MONT-L'EVEQUE
60422	MONTLOGNON
60432	MORTEFONTAINE
60446	NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
60479	ORMOY-VILLERS
60482	ORRY-LA-VILLE
60489	PEROY-LES-GOMBRIES
60494	PLAILLY
60505	PONTARME
60508	PONTPOINT
60509	PONT-SAINT-MAXENCE
60546	ROSIERES
60552	ROUVILLE
60612	SENLIS
60631	THIERS-SUR-THEVE
60671	VERSIGNY
60666	VER-SUR-LAUNETTE
60680	VILLENEUVE-SUR-VERBERIE
60682	VILLERS-SAINT-FRAMBOURG

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A338	Lanius collurio	r	0	1	p	P		D			
B	A022	Ixobrychus minutus	r		1	p	P		D			
B	A031	Ciconia ciconia	c	0	20	i	P		D			
B	A072	Pernis apivorus	r	5	10	p	P		C	B	C	B
B	A082	Circus cyaneus	w	2	2	i	P		D			
B	A082	Circus cyaneus	r	1	1	p	P		D			
B	A094	Pandion haliaetus	c	1	1	i	P		D			
B	A127	Grus grus	c	0	60	i	P		D			
B	A224	Caprimulgus europaeus	r	15	20	males	P		C	B	C	B



B	A229	Alcedo atthis	r	3	5	p	P		D			
B	A236	Dryocopus martius	r	10	15	p	P		C	A	C	A
B	A238	Dendrocopos medius	r	45	80	p	P		C	A	C	A
B	A246	Lullula arborea	r	0	2	p	P		D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	70 %
N17 : Forêts de résineux	25 %

Autres caractéristiques du site

Vaste complexe forestier de la couronne verte parisienne réunissant les forêts d'Halatte, Chantilly, Ermenonville et bois du Roi, le site présente une diversité exceptionnelle d'habitats forestiers, intraforestiers et péristreux sur substrats variés, majoritairement sableux. Les forêts sont typiques des potentialités subatlantiques méridionales du nord et du centre du Bassin Parisien.

L'ensemble structural lutétien/auversien est agrémenté de belles séquences caténales sur les buttes témoins, par divers gradients d'hydromorphie dirigés vers les cours de l'Aunette, de la Nonette et de la Thève, par deux aquifères perchés (réservoir des sables de Fontainebleau retenu par les argiles et marnes stampiennes, réservoir des sables auversiens retenu par l'argile de Villeneuve-sur-Verberie) qui entretiennent des niveaux de sources et de suintements acides, enfin par la mosaïque extra et intraforestière d'étangs, landes, pelouses acidophiles, rochers gréseux et sables, prairies humides à fraîches, etc...

L'ensemble des séquences habitats/géomorphologie est représentatif et exemplaire du Valois et du Pays de France et cumule de très nombreux intérêts biocoenotiques et spécifiques, qui ont justifié la création d'un Parc naturel régional en 2004 et le classement en zone de protection spéciale, notamment en raison d'une importante population d'Engoulevent d'Europe inféodée aux landes et peuplements forestiers clairs sur affleurements sableux.

Vulnérabilité : L'état de conservation des ensembles forestiers proprement dits est relativement satisfaisant. Il faut toutefois veiller aux drainages inopportuns des microzones hydromorphes (notamment au niveau des sources et suintements perchés). Le massif subit une pression humaine (surtout touristique, ludique et immobilière) toujours accrue occasionnant des pertes d'espaces (parcs d'attraction, périphérie urbaine, sablières, réseau routier et autoroutier,...) avec fragmentations et coupures de corridor par l'urbanisation linéaire périphérique... Le maintien des mosaïques d'habitats intersiticiels est quant à lui fortement précaire, soit suite aux abandons d'activités traditionnelles ou aux fluctuations des pâturages "sauvages" (lapins, cervidés), soit en conséquence des aménagements et de l'évolution des techniques de gestion.

4.2 Qualité et importance

Les intérêts spécifiques sont de très haute valeur patrimoniale, notamment par la diversité et le nombre de taxons remarquables, la biogéographie (nombreuses espèces en limite d'aire croisées atlantique/continentale/méridionale ou d'aire très fragmentée), la rareté (nombreux taxons menacés et en voie de disparition).

Ces intérêts sont surtout ornithologiques : avifaune surtout forestière (notamment rapaces, Pics noir et mar), Martin pêcheur et Engoulevent d'Europe nicheurs.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]



Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	80 %
32	Site classé selon la loi de 1930	70 %
80	Parc naturel régional	70 %
21	Forêt domaniale	30 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	30 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : ONF pour la forêt domaniale et forêt de l'Institut de France,
conservatoire des sites naturels de Picardie,...

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☐

Oui

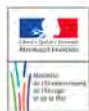
☐

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☒

Non

6.3 Mesures de conservation



MASSIF FORESTIER DU ROI (Identifiant national : 220013836)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 60VAL106)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.), - 220013836, MASSIF FORESTIER DU ROI. - INPN, SPN-MNHN Paris, 17P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/220013836.pdf>

Région en charge de la zone : Picardie

Rédacteur(s) : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.)

Centroïde calculé : 639932°-2468120°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 19/05/1999

Date actuelle d'avis CSRPN : 19/05/1999

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 12/05/2015

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	5
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	5
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	6
6. HABITATS	7
7. ESPECES	8
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	16
9. SOURCES	17

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Oise
- Commune : Rosières (INSEE : 60546)
- Commune : Lévigney (INSEE : 60358)
- Commune : Boissy-Fresnoy (INSEE : 60079)
- Commune : Betz (INSEE : 60069)
- Commune : Auger-Saint-Vincent (INSEE : 60027)
- Commune : Fresnoy-le-Luat (INSEE : 60261)
- Commune : Versigny (INSEE : 60671)
- Commune : Rouville (INSEE : 60552)
- Commune : Péroy-les-Gombries (INSEE : 60489)
- Commune : Nanteuil-le-Haudouin (INSEE : 60446)
- Commune : Ormoy-Villers (INSEE : 60479)
- Commune : Bargny (INSEE : 60046)

1.2 Superficie

3260,45 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 90

Maximale (mètre): 150

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Le massif boisé du Roi est situé au cœur du plateau du Valois, dans le sud-est de l'Oise.

D'un point de vue géologique, le plateau est surmonté, à cet endroit, d'une butte résiduelle de sables auversiens, d'épaisseur variable, générant des sols lessivés, de type podzoliques ou bruns acides.

Des blocs de grès s'éparpillent, notamment vers La Pierre Glissoire.

Les milieux remarquables suivants sont liés à ces systèmes de sols sableux:

- boisements de Chênes sessiles (*Quercion robori-petraeae*) ;
- landes sèches à *Erica cinerea* (*Calluno vulgaris-Ericetum cinerae*), sur sols podzoliques ;
- landes humides relictuelles (*Calluno-Ericetum tetralicis*) ;
- micro-pelouses sableuses relictuelles (*Violion caninae*, *Airion caryophyllae-praecocis*), notamment sur les bords des chemins ;
- chênaies-charmaies acidoclines du *Hyacinthoides non-scriptae-Fagetum sylvaticae*, traitées en taillis sous futaie.

Des plantations de résineux ont été effectuées par endroits. Les Châtaigneraies sont particulièrement développées sur les sables.

Les espaces relictuels de landes à Ericacées proviennent probablement d'une ancienne mise en valeur pastorale de cette butte sableuse.

INTERET DES MILIEUX

Parmi les plus remarquables, les landes sèches à Bruyère cendrée (*Calluno vulgaris-Ericetum cinerae*), les micro-pelouses sabulicoles et les futaies acidophiles sont des milieux rares et menacés en Europe.

Ils abritent de nombreuses espèces végétales et animales rares et menacées.

Ce complexe de milieux forestiers et landicoles développés sur sables permet l'expression d'une biodiversité élevée pour la Picardie, où les landes acides sont en voie de disparition.

INTERET DES ESPECES

De nombreuses espèces assez rares à très rares (et menacées pour la plupart) en Picardie ont été répertoriées.

La flore abrite notamment :

- la Potentille argentée (*Potentilla argentea*) ;
- la Bruyère cendrée (*Erica cinerea**) ;
- la rare Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix**) ;
- l'exceptionnel Genêt des Anglais (*Genista anglica**), particulièrement menacé en Picardie ;
- la Laîche des lièvres (*Carex ovalis*) ;
- la Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) ;
- le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) ;
- l'Anémone fausse-renoncule (*Anemone ranunculoides*) ;
- la Petite Pyrole (*Pyrola minor*) ;
- la Laîche des sables (*Carex arenaria*) ;
- le très rare Jonc squarreux (*Juncus squarrosus**), sur les sables humides ;
- le Mouron délicat (*Anagallis tenella**).

Faune :

Parmi les oiseaux remarquables figurent :

- le Pic noir (*Dryocopus martius*),
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*),
- le Pic mar (*Dendrocopos medius*),
- l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), tous quatre inscrits en annexe I de la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne ;
- la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) ;
- le Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) ;
- le Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*), qui aurait niché ici dans les années 1980.

Mammalofaune

Présence du Cerf élaphe (*Cervus elaphus*), qui utilise notamment ce massif comme bois-relais entre les forêts de Retz et d'Ermenonville, et de la Martre des pins (*Martes martes*).

Entomofaune

- la Noctuelle de la Myrtille (*Anarta myrtilli*), lépidoptère nocturne remarquable ;
- *Conistra erythrocephala*, lépidoptère nocturne auparavant considéré comme disparu de Picardie, retrouvé en 1997.

Reptiles de grand intérêt :

- le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), présent notamment aux abords de la voie ferrée ;
- le Lézard des souches (*Lacerta agilis*), dans les landes sèches.

FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

L'absence d'entretien des reliques de pelouses et des landes à Callunes entraîne une fermeture progressive du milieu par boisement spontané, entre autres à cause de l'avancée des bouleaux et des Pins sylvestres. Cette occlusion sylvatique est très peu contenue par l'action des quelques lapins et des grands mammifères.

Une banalisation à la fois biologique, cynégétique et paysagère de ces anciens espaces landicoles et pelousaires en résulte : des coupes circonstanciées des broussailles envahissantes seraient souhaitables, en dehors de la saison de reproduction.

Dans les bois, la conservation des clairières et des futaies claires, où peuvent subsister des petites landes à Callunes est essentielle : leur boisement serait préjudiciable.

Par ailleurs, le maintien de vieux arbres sénescents ou morts est essentiel pour la biodiversité faunistique (insectes, chauves-souris ainsi que passereaux arboricoles et cavernicoles).

N.B. Les espèces végétales dont le nom est suivi d'un astérisque sont légalement protégées.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Indéterminé

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Chasse
- Circulation routière ou autoroutière
- Circulation ferroviaire
- Exploitations minières, carrières

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Source, résurgence
- Butte témoin, butte
- Plateau
- Affleurement rocheux

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Faunistique - Amphibiens - Reptiles - Oiseaux - Mammifères - Insectes - Floristique - Bryophytes - Phanérogames	- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - Etapes migratoires, zones de stationnement, dorts	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les contours de la zone intègrent les milieux les plus intéressants pour les habitats, la flore et la faune. Dans la mesure du possible, les zones cultivées et les zones urbanisées ont été exclues, hormis un fin liseré périphérique qui joue le rôle de zone-tampon.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Réel
Route	Intérieur	Indéterminé	Réel
Voie ferrée, TGV	Intérieur	Indéterminé	Réel
Extraction de matériaux	Intérieur	Indéterminé	Réel

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Réel
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Réel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Réel
Cueillette et ramassage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Acidification	Intérieur	Indéterminé	Réel
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Autre Faunes - Lichens - Poissons - Ptéridophytes - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Amphibiens - Bryophytes - Reptiles - Lépidoptères	- Mammifères - Oiseaux - Phanérogames	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.1 <i>Landes humides</i>				
	41.5 <i>Chênaies acidiphiles</i>			40	
	35 <i>Pelouses silicoles sèches</i>			5	
	31.2 <i>Landes sèches</i>			10	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	83.31 <i>Plantations de conifères</i>				
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>			30	
	86.41 <i>Carrières</i>				
	22 <i>Eaux douces stagnantes</i>				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	81 <i>Prairies améliorées</i>				
	82 <i>Cultures</i>				
	86.1 <i>Villes</i>				
	86.2 <i>Villages</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	<i>Grenouille agile</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	121	<i>Triturus alpestris</i> (Laurenti, 1768)	<i>Triton alpestre</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Bryophytes	6734	<i>Sphagnum compactum</i> Lam. & DC.		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
Lépidoptères	249501	<i>Anarta myrtilli</i> (Linnaeus, 1761)	<i>Noctuelle de la Myrtille (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BERHAMEL S. (Association des Entomologistes de Picardie)				
Mammifères	61000	<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	<i>Cerf élaphe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	61648	<i>Glis glis</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Loir gris, Loir</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60658	<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Marte des pins, Martre</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
Oiseaux	3540	<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	<i>Engoulevent d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE	Faible			1997
	3619	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pic mar</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BONNEL J.-P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	Faible			1997
	3608	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pic noir</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BONNEL J.-P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	Faible			1997

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4603	<i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758	<i>Bec-croisé des sapins</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B	Faible			1988
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bondrée apivore</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			1995
	4040	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Rougequeue à front blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B	Faible			1988
	2559	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	<i>Bécasse des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DELVILLE D.	Faible			1995
Phanérogames	82346	<i>Anagallis tenella</i> (L.) L., 1771	<i>Mouron délicat</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	82656	<i>Anemone ranunculoides</i> L., 1753	<i>Anémone fausse- renoncule</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	83653	<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	<i>Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88349	<i>Carex arenaria</i> L., 1753	<i>Laïche des sables, Salsepareille des pauvres</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88463	<i>Carex demissa</i> Vahl ex Hartm., 1808	<i>Laïche vert jaunâtre</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	88624	<i>Carex lepidocarpa</i> Tausch, 1834	<i>Laïche écaïlleuse</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	92614	<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	<i>Corynéphore blanchâtre, Canche des sables</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	93840	<i>Cynoglossum officinale</i> L., 1753	<i>Cynoglosse officinale</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	96667	<i>Erica cinerea</i> L., 1753	<i>Bruyère cendrée, Bucane</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	96695	<i>Erica tetralix</i> L., 1753	<i>Bruyère à quatre angles, Bruyère quaternée</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	99721	<i>Genista anglica</i> L., 1753	<i>Genêt d'Angleterre, Petit Genêt épineux</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	101411	<i>Herniaria glabra</i> L., 1753	<i>Herniaire glabre, Herniole</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	103415	<i>Iberis amara</i> L., 1753	<i>Ibérís amer</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	104334	<i>Juncus squarrosus</i> L., 1753	<i>Jonc rude, Jonc raide, Brossière</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	107158	<i>Maianthemum bifolium</i> (L.) F.W.Schmidt, 1794	<i>Petit muguet à deux feuilles, Maianthème à deux feuilles, Petit muguet à deux fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	108477	<i>Mibora minima</i> (L.) Desv., 1818	<i>Mibora naine, Famine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	109297	<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L., 1753	<i>Jonquille des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	112601	<i>Pedicularis sylvatica</i> L., 1753	<i>Pédiculaire des forêts, Pédiculaire des bois, Herbe aux poux</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	114589	<i>Polygala serpyllifolia</i> Hose, 1797	<i>Polygala à feuilles de serpollet, Polygala couché</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	115407	<i>Potentilla argentea</i> L., 1753	<i>Potentille argentée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	116543	<i>Pyrola minor</i> L., 1753	<i>Petite pyrole</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	116751	<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	<i>Chêne pubescent</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	116870	<i>Radiola linoides</i> Roth, 1788	<i>Radiole faux-lin, Radiole, Faux lin</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	121065	<i>Saxifraga granulata</i> L., 1753	<i>Saxifrage granulé, Herbe à la gravelle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	124517	<i>Spergula morisonii</i> Boreau, 1847	<i>Spargoute printanière, Spargule de Morison, Espargoutte de printemps</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	125831	<i>Teesdalia nudicaulis</i> (L.) R.Br., 1812	<i>Téedalie à tige nue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	128345	<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753	<i>Myrtille, Maurette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Reptiles	77955	<i>Coronella austriaca</i> <i>Laurenti, 1768</i>	<i>Coronelle lisse</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	77600	<i>Lacerta agilis</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Lézard des souches</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R., MAIRE P. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	77756	<i>Podarcis muralis</i> <i>(Laurenti, 1768)</i>	<i>Lézard des murailles</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R., MAIRE P. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	61057	<i>Capreolus capreolus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Chevreuril européen,</i> <i>Chevreuril,</i> <i>Brocard (mâle),</i> <i>Chevrette (femelle)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60015	<i>Erinaceus europaeus</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Hérisson d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	61675	<i>Lepus capensis auct.</i>	<i>Lièvre d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	60636	<i>Meles meles</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Blaireau européen</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60686	<i>Mustela erminea</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Hermine</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60716	<i>Mustela nivalis</i> <i>Linnaeus, 1766</i>	<i>Belette d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	61714	<i>Oryctolagus cuniculus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Lapin de garenne</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	61153	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Écureuil roux	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	60102	<i>Sorex coronatus</i> Millet, 1828	Musaraigne couronnée	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60981	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Sanglier	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60249	<i>Talpa europaea</i> Linnaeus, 1758	Taupe d'Europe	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60585	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Renard roux	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
Oiseaux	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BONNEL J.-P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	4625	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	Reproduction indéterminée	Informateur : BONNEL J.-P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	4215	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	Reproduction indéterminée	Informateur : BONNEL J.-P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	4319	<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Reproduction indéterminée	Informateur : BONNEL J.-P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	3803	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe, Loriot jaune	Reproduction indéterminée	Informateur : BONNEL J.-P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	4532	<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Reproduction indéterminée	Informateur : BONNEL J.-P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	4272	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Pouillot siffleur	Reproduction indéterminée	Informateur : BONNEL J.-P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	4053	<i>Saxicola torquata</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4571	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Serin cini</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BONNEL J.-P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	4142	<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	<i>Grive draine</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BONNEL J.-P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
Phanérogames	80911	<i>Aira praecox</i> L., 1753	<i>Canche printanière</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	83272	<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	<i>Arabette de thalius, Arabette des dames</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	87227	<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788	<i>Calamagrostide épigéios, Roseau des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	87501	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	<i>Callune, Béruee</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88775	<i>Carex pilulifera</i> L., 1753	<i>Laïche à pilules</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	90091	<i>Cerastium semidecandrum</i> L., 1753	<i>Céaiste à 5 étamines, Céaiste variable</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	111859	<i>Oxalis acetosella</i> L., 1753	<i>Pain de coucou, Oxalis petite oseille, Surelle, Alleluia</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	115470	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Rausch., 1797	<i>Potentille tormentille</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60015	<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60585	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60636	<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60658	<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60686	<i>Mustela erminea</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60716	<i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60981	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61000	<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61057	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61153	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	61714	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
Oiseaux	2559	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3540	<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3608	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3619	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	3803	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4040	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4142	<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4215	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4272	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4319	<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4532	<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4571	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4603	<i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4625	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Reptiles	77600	<i>Lacerta agilis</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	77756	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	77955	<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	109297	<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	128345	<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
Bryidae	6734	<i>Sphagnum compactum</i> Lam. & DC.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

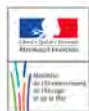
Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
3540 <i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
3619 <i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur BONNEL J.-P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)
83653 <i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
92614 <i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
93840 <i>Cynoglossum officinale</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
96667 <i>Erica cinerea</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B
96695 <i>Erica tetralix</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B
99721 <i>Genista anglica</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B
101411 <i>Herniaria glabra</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
108477 <i>Mibora minima</i> (L.) Desv., 1818		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
115407 <i>Potentilla argentea</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
116543 <i>Pyrola minor</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B
121065 <i>Saxifraga granulata</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
124517 <i>Spergula morisonii</i> Boreau, 1847		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
125831 <i>Teesdalia nudicaulis</i> (L.) R.Br., 1812		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
128345 <i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B	1988	Inventaire des sites écologiques du sud du département de l'Oise. DRAE Picardie. Doc. non pag.

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	BAS E. et al.	1995	Le Chat sauvage (<i>Felis silvestris</i>) dans l'Oise : distribution, analyse des données et perspectives de recherche. - Meles, Bull. Recherche Nature Patrimoine : 5-14 + cartes.
	BOULLET V.	1990	Etude des ZNIEFF de l'Oise. CREPIS. DIREN Picardie.
	C.P.I.E. DE L'OISE	1998	Atlas des mammifères sauvages de l'Oise. Conseil Général de l'Oise. Conseil Régional de Picardie. 122 p.
	DELVILLE D.	1996	Actualités ornithologiques du 16 décembre 1994 au 30 septembre 1995. Bull. Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise, n°21 : 1-21.
	GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE	1997	Observations ornithologiques du département de l'Oise. Bulletins internes.
	JOVET P.	1949	Le Valois : phytosociologie et phytogéographie. SEDES, Paris. 389 p.
	ROCAMORA G.	1993	Les ZICO en France. LPO, Birdlife International. Ministère de l'Environnement. 339 p.
Informateur	BERHAMEL S. (Association des Entomologistes de Picardie)		
	BONNEL J.-P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)		
	BOULLET V., comm. pers.		
	C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)		
	Fiche ZNIEFF 0331.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.)		
	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	FRANÇOIS R., MAIRE P. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)		



Date d'édition : 05/07/2018
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/220005076>



SITES D'ÉCHANGES INTERFORESTIERS (PASSAGES DE GRANDS MAMMIFERES) DE RETZ À ERMENONVILLE (Identifiant national : 220005076)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : 60VAL202)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.), .- 220005076, SITES D'ÉCHANGES INTERFORESTIERS (PASSAGES DE GRANDS MAMMIFERES) DE RETZ À ERMENONVILLE.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 10P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/220005076.pdf>

Région en charge de la zone : Picardie

Rédacteur(s) : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.)

Centroïde calculé : 645515°-2469269°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 19/05/1999

Date actuelle d'avis CSRPN : 19/05/1999

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 25/10/2012

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	10

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Oise
- Commune : Lévignen (INSEE : 60358)
- Commune : Montagny-Sainte-Félicité (INSEE : 60413)
- Commune : Ormoy-le-Davien (INSEE : 60478)
- Commune : Versigny (INSEE : 60671)
- Commune : Baron (INSEE : 60047)
- Commune : Gondreville (INSEE : 60279)
- Commune : Rouville (INSEE : 60552)
- Commune : Crépy-en-Valois (INSEE : 60176)
- Commune : Nanteuil-le-Haudouin (INSEE : 60446)
- Commune : Bargny (INSEE : 60046)

1.2 Superficie

2732,3 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 120

Maximale (mètre): 135

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Ce site d'échanges interforestiers pour les grands mammifères s'étend entre les limites des massifs domaniaux de Retz et d'Ermenonville, de part et d'autre du Bois du Roi. Les deux secteurs s'étirent entre Droizelle, Versigny et Montagny-Sainte-Félicité d'une part, et entre Crépy-en-Valois et Bargny d'autre part.

Le paysage tabulaire du plateau du Valois est un openfield dominé par les cultures céréalières et industrielles.

Quelques bosquets et quelques haies s'intercalent dans ces cultures, à l'est du Bois du Roi.

Des bois de surface plus importante sont également présents, au niveau de la Fontaine Baudron (haute vallée de la Nonnette) et du Bois du Val.

Les sols sont essentiellement limoneux et sableux (sables auversiens).

INTERET DES MILIEUX

L'intérêt de ces milieux réside dans leur fréquentation intensive par les grands mammifères, lesquels transitent entre les deux massifs forestiers, via le Bois du Roi, massif-relais essentiel pour les migrations de grands animaux.

Ils constituent également un axe d'échanges pour les oiseaux et les autres mammifères (mustélidés notamment).

INTERET DES ESPECES

L'intérêt faunistique principal réside dans la fréquentation du secteur par le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) et la Martre des Pins (*Martes martes*).

Il est possible que le Chat sauvage (*Felis silvestris*), présent dans cette zone, utilise également ces axes interforestiers.

Ces espèces sont assez rares à rares en Picardie ou dans le nord de la France.

Plusieurs rapaces fréquentent également ces espaces, soit en lisière de leurs territoires boisés (Buse variable, Epervier d'Europe...), soit dans les cultures : Busard cendré (*Circus pygargus*), Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*)... Les Busards sont inscrits en annexe I de la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne.

FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Quelques reboisements, ainsi que des plantations de haies et de bosquets, seraient très intéressants, par exemple sur certains bords de chemins (haies, bosquets, arbres isolés) entre les massifs forestiers, afin de recréer de véritables corridors écologiques.

Un plan de boisements linéaires de quelques secteurs (les moins préjudiciables pour les activités agricoles) serait d'ailleurs très profitable sur les plans cynégétique et paysager. Il serait également favorable au développement d'axes de randonnée plus verdoyants entre les massifs ("tour des cinq forêts"), entre les Trois Forêts, Retz et Compiègne, via le Bois du Roi par exemple).

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Indéterminé

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Chasse
- Habitat dispersé
- Circulation routière ou autoroutière

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Vallée
- Plateau

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Faunistique - Oiseaux - Mammifères	- Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les contours du site comprennent les espaces cultivés et boisés qui concentrent l'essentiel des passages des grands mammifères.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Réel
Route	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Réel
Débroussaillage, suppression des haies et des bosquets, remembrement et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Jachères, abandon provisoire	Intérieur	Indéterminé	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pratiques et travaux forestiers	Intérieur	Indéterminé	Réel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Réel
Erosions	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges		- Mammifères - Oiseaux	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	84.3 <i>Petits bois, bosquets</i>			10	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	82 <i>Cultures</i>			80	
	87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i>			5	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	61000	<i>Cervus elaphus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cerf élaphe</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1905
	60658	<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martre des pins, Martre</i>	Passage, migration	Informateur : Fiche ZNIEFF 0082.0000 (1979) : A.M.B.E. (TOMBAL G., TOMBAL P., MERIAUX, TOMBAL J.-C.)				1905
Oiseaux	2881	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Busard Saint-Martin</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1997
	2887	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Busard cendré</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1997
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bondrée apivore</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1997

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	61057	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chevreuril européen, Chevreuril, Brocard (mâle), Chevrette (femelle)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	61675	<i>Lepus capensis auct.</i>	<i>Lièvre d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60674	<i>Martes foina</i> (Erleben, 1777)	Fouine	Reproduction indéterminée	Informateur : Fiche ZNIEFF 0085.0000 (1979) : . A.M.B.E. (TOMBAL G., TOMBAL P., MERIAUX, TOMBAL J.-C.)				
	60636	<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen	Reproduction indéterminée	Informateur : Fiche ZNIEFF 0085.0000 (1979) : . A.M.B.E. (TOMBAL G., TOMBAL P., MERIAUX, TOMBAL J.-C.)				
	61543	<i>Micromys minutus</i> (Pallas, 1771)	Rat des moissons	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	61714	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60981	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Sanglier	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60585	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Renard roux	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
Oiseaux	2895	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	Reproduction indéterminée	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				
	3522	<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Reproduction indéterminée	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				
	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Reproduction indéterminée	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				
	3518	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	Reproduction indéterminée	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	60585	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60636	<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60658	<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60674	<i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60981	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61000	<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61057	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61714	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
Oiseaux	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2881	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2887	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2895	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3518	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3522	<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
2881 <i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE
2887 <i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	C.P.I.E. DE L'OISE	1998	Atlas des mammifères sauvages de l'Oise. Conseil Général de l'Oise. Conseil Régional de Picardie. 122 p.
	GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE	1997	Observations ornithologiques du département de l'Oise. Bulletins internes.
Informateur	C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)		
	Fiche ZNIEFF 0082.0000 (1979) : A.M.B.E. (TOMBAL G., TOMBAL P., MERIAUX, TOMBAL J.-C.)		
	Fiche ZNIEFF 0085.0000 (1979) : A.M.B.E. (TOMBAL G., TOMBAL P., MERIAUX, TOMBAL J.-C.)		
	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)		

Communes (49) :

APREMONT ; AUGER-SAINT-VINCENT ; AUMONT-EN-HALATTE ; AVILLY-SAINT-LEONARD ; BARGNY ; BARON ; BEAUREPAIRE ; BETZ ; BOISSY-FRESNOY ; BORAN-SUR-OISE ; BOREST ; CHAMANT ; CHANTILLY ; LA CHAPELLE-EN-SERVAL ; COURTEUIL ; COYE-LA-FORET ; CREIL ; ERMENONVILLE ; FLEURINES ; FONTAINE-CHAALIS ; FRESNOY-LE-LUAT ; GOUVIEUX ; LAMORLAYE ; LEVIGNEN ; MONTAGNY-SAINTE-FELICITE ; MONT-L'EVEQUE ; MONTLOGNON ; MORTEFONTAINE ; NANTEUIL-LE-HAUDOUIN ; OGNON ; ORMOY-VILLERS ; ORRY-LA-VILLE ; PEROY-LES-GOMBRIES ; PLAILLY ; PONTARME ; PONTPONT ; PONT-SAINTE-MAXENCE ; ROBERVAL ; ROSIERES ; ROUVILLE ; SAINT-MAXIMIN ; SENLIS ; THIERS-SUR-THEVE ; VER-SUR-LAUNETTE ; VERNEUIL-EN-HALATTE ; VERSIGNY ; VILLENEUVE-SUR-VERBERIE ; VILLERS-SAINT-FRAMBOURG ; VINEUIL-SAINT-FIRMIN

Superficie : 32 200 ha

Localisation des ZICO de Picardie



7 613 ha de forêts domaniales

5 970 ha appartenant à l'Institut de France (Chantilly et Chaalis)

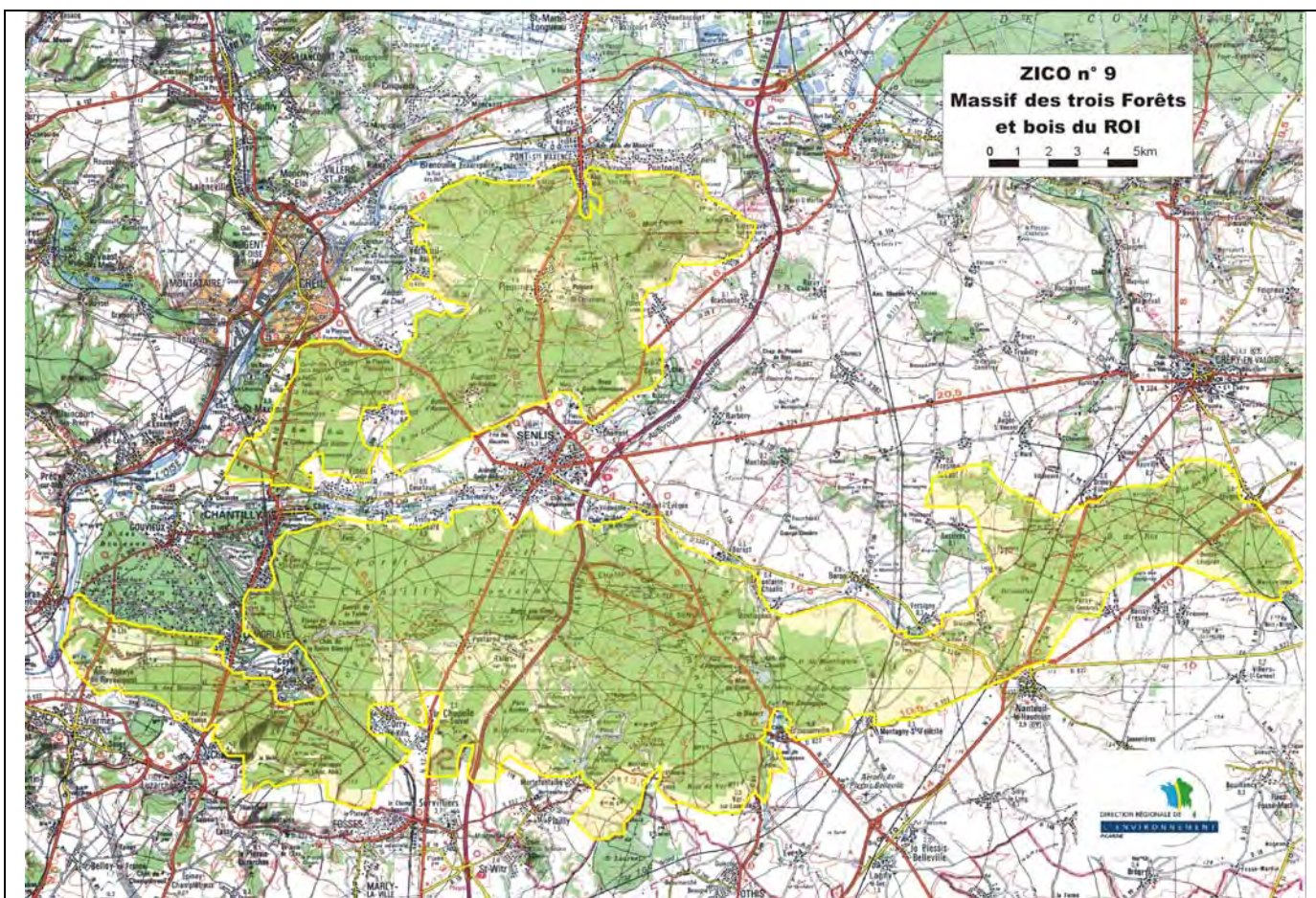
300 ha (environ) de terrains militaires

DESCRIPTION DU SITE

Le massif forestier de Chantilly-Ermenonville s'étend en rive gauche de l'Oise. Les chênes, charmes et hêtres dominent les peuplements, traités en futaies pour la plus grande partie. Les sources alimentent deux petits cours d'eau, la Thève et la Nonette, qui encadrent le massif au sud et au nord. Quelques mares et zones humides boisées de petite taille subsistent localement, en haute vallée de la Nonette essentiellement, où des étangs ont été aménagés, certains par les moines au Moyen-Age (étangs de Chaalis ou de Comelle), d'autres plus récemment.

Le massif du Bois du Roi est situé sur une butte résiduelle au cœur du plateau du Valois dans le sud-est de l'Oise. Des plantations de résineux ont été effectuées par place. Les châtaigneraies sont particulièrement développées sur les sables. Les espaces relictuels de landes à Ericacées proviennent probablement d'une ancienne mise en valeur pastorale de cette butte sableuse.

Les tempêtes des années 80 et 90 ont mis à mal certains secteurs de la forêt d'Halatte, notamment dans les hêtraies du nord et créer des clairières résultant des chablis.



Le site est utilisé comme halte migratoire, site d'hivernage et site de nidification pour de nombreuses espèces avifaunistiques.

Espèces	Nicheur	Migrateur	Hivernant
Blongios nain	X		
Cigogne blanche		X	
Bondrée apivore	X		
Milan noir		X	
Busard Saint-Martin	X		X
Balbusard pêcheur		X	
Faucon émerillon		X	
Grue cendrée		X	
Engoulevent d'Europe	X		
Martin pêcheur d'Europe	X		X
Pic noir	X		
Pic mar	X		
Alouette lulu	X		
Pie-grièche écorcheur	X		



Pic mar (photo Daniel Mure, ONF)

FONCTIONNEMENT ET EVOLUTION DU SITE

L'absence d'entretien des pelouses et landes à bruyères relictuelles entraîne une fermeture progressive du milieu par boisement spontané, très peu contenue par l'action des trop rares lapins et grands mammifères. Il s'ensuit une banalisation biologique, cynégétique et paysagère de ces anciens espaces ouverts originaux. Des coupes circonstanciées des buissons envahissants, en dehors de la saison de reproduction., permettraient d'enrayer cette dégradation.

Dans le massif boisé, il importe d'assurer la conservation des clairières, des futaies claires où peuvent subsister des petites landes à bruyères ainsi que les vieux arbres sénescents ou morts afin d'optimiser la biodiversité faunistique et floristique inféodée à ce type de milieu.



Forêt d'Halatte



VMU54

Bois du Roi/Enclave communale



✓ ID

Surface : 3269**Altitude :** 90 - 150 m**Entité paysagère :**

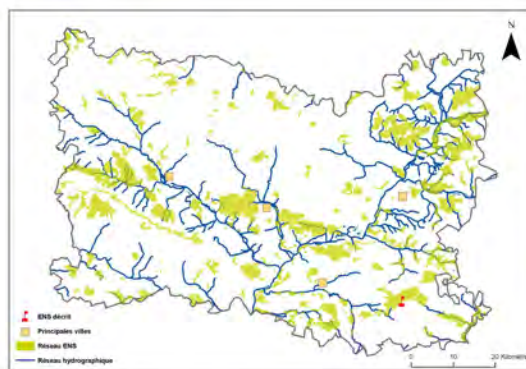
VALOIS MULTIEN.

Canton(s) concerné(s) :

BETZ, CREPY-EN-VALOIS, NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.

Commune(s) concernée(s) :

AUGER-SAINT-VINCENT, BARGNY, BETZ, BOISSY-FRESNOY, FRESNOY-LE-LUAT, LEVIGNEN, NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, ORMOY-VILLERS, PEROY-LES-GOMBRIES, ROSIERES, ROUVILLE, VERSIGNY.



Inscription à inventaire, statut de protection :

Natura 2000 - ZPS : FR2212005, Site Inscrit Oise 29, ZICO PE 09, ZNIEFF I n°220013836, ZNIEFF II n°220005076.

Valeur patrimoniale

- ☐ Intérêt pour la Faune
- ☒ Intérêt pour la Flore
- ☐ Intérêt pour les Milieux naturels
- ☒ Intérêt pour le Paysage

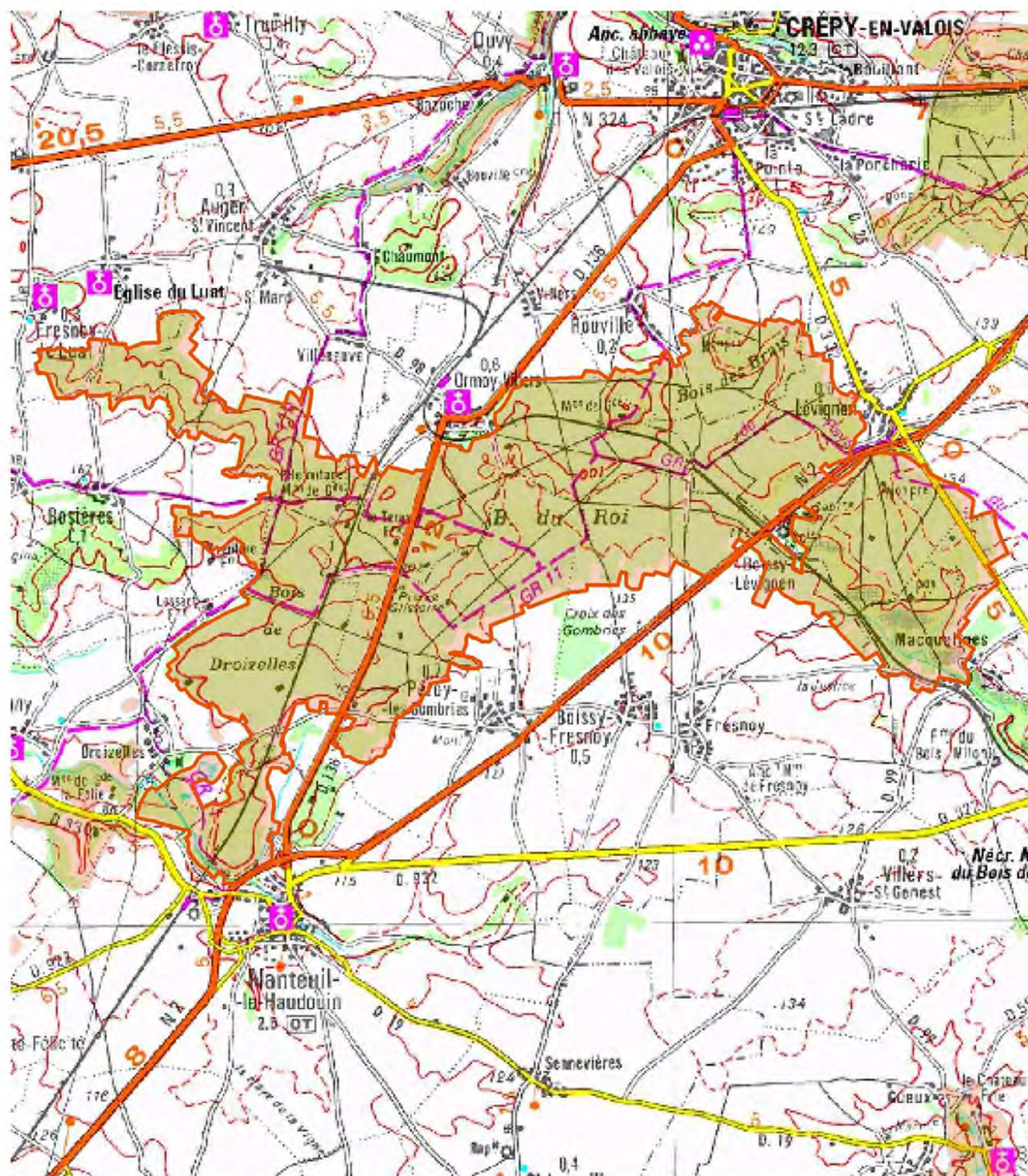
Vocation proposée

Valorisation du patrimoine naturel et ouverture du site au public.



Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Le Bois du Roi est situé au cœur du plateau du Valois, en contexte agricole. Son périmètre est très vaste puisqu'il dépasse les 3000 hectares. Le massif est nettement dominé par les boisements mais abrite un grand nombre de milieux intéressants, et notamment des chaos gréseux à callune (landes sèches) qui s'installent sur les quelques buttes sableuses qui émergent çà et là.



 Délimitation de l'ENS

0 430 860 m



Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieux naturels dominants

les landes sèches à Bruyère cendrée (*Calluna vulgaris*-*Ericetum cinerae*), les micro-pelouses sabulicoles et les futaies acidophiles

Espèces végétales remarquables

la Potentille argentée (*Potentilla argentea*) ; la Bruyère cendrée (*Erica cinerea**) ; la rare Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix**) ; l'exceptionnel Genêt des Anglais (*Genista anglica**), particulièrement menacé en Picardie ; la Laïche des lièvres (*Carex ovalis*) ; la Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) ; le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) ; l'Anémone fausse-renoncule (*Anemone ranunculoides*) ; la Petite Pyrole (*Pyrola minor*) ; la Laïche des sables (*Carex arenaria*) ; le très rare Jonc squarreux (*Juncus squarrosus*), sur les sables humides ; le Mouron délicat (*Anagallis tenella**)

Espèces animales remarquables

le Pic mar (*Dendrocopos medius*), l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) ; la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) ; le Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) ; le Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*) ; la Noctuelle de la Myrtille (*Anarta myrtilli*), *Conistra erythrocephala* ; le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), présent notamment aux abords de la voie ferrée ; le Lézard des souches (*Lacerta agilis*)

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Les milieux sont assez bien connectés entre eux. Le site est toutefois la cible de nombreuses emprises de grande ampleur (TGV, routes à fort trafic...) qui génèrent de fortes coupures pour la faune.

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Le site est suffisamment vaste pour jouir d'une certaine autonomie écologique et les lisières sont le plus souvent fonctionnelles.

Etat de conservation et fragilité du site

Etat de conservation moyen. Les dégradations semblent faibles et concernent principalement la déconnexion des milieux par emprise routière. Le site est toutefois vaste et bénéficie de mesures de conservation (Pierre Glissoire). La présence de landes sèches à callune surmontant des chaos gréseux est extrêmement patrimoniale pour la région Picardie.

DESCRIPTION PAYSAGERE

La forêt de Compiègne est relativement proche. Le site est à lui-seul une entité mais ne présente pas de diversité paysagères intra-site.

Les points de vue sur le site sont nombreux, le massif boisé se distingue bien de la trame agricole. Intra-site, le champ visuel est limité par les boisements. Plusieurs GR et une route départementale permettent d'appréhender le massif. Celui-ci contient quelques éléments symboliques, notamment le chaos gréseux avec une lande à callune.



DESCRIPTION SOCIALE

Facilement accessible et praticable pour certains secteurs et notamment ceux aménagés par le CSNP. Cependant, les boisements sont pour la plupart privés et sont difficilement praticables.

Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Foresterie (très nombreuses parcelles exploitées et dotées du label "PEFC")

Principales activités aux alentours

Fréquentation

Faible : l'accès aux boisements est souvent interdit

Réglementations diverses

Foncier

Propriétaire du site géré par le CSNP : Commune de Péroy-lès-Gombries (15 ha)

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

> Site géré par le CSNP : La Pierre Glissoire à Péroy-lès-Gombries (Code site : 60029) / Site de 2ème génération avec 1er conventionnement en 2002 (15 ha) / Propriétaire : Commune

Actions menées en 2003 (Convention signée en septembre) : Aménagement d'un sentier pour la protection des habitats naturels remarquables – conforme au calendrier du plan de gestion (pose de lisses en bois pour canaliser les promeneurs).

Actions menées en 2004 : Aménagement de sensibilisation du public (réalisation de panneaux par des scolaires) – conforme au calendrier du plan de gestion 2003-2007 (intervention du CPIE)

Actions menées en 2005 : sortie de découverte CPIE ; chantier nature et création d'une plaquette de présentation du site (conforme au plan de gestion)

Actions menées en 2006 :

- Travaux de restauration : organisation et animation d'un chantier-nature, coupe de semenciers de pins

- Suivi scientifique

- Valorisation et sensibilisation avec l'organisation d'une sortie de découverte

Actions menées en 2007 :

- Sortie nature

- Gestion du projet

- Chantier nature grand public

- Création de corridors

- Création d'une plaquette

> Forêt privée : 15 Plans Simples de Gestion mis en place, couvrant 90% de la superficie.

Dégradation et menaces

Emprises importantes des routes et LGV

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

- Soutien financier au CSNP pour le site existant ; Suivi écologique par CSNP
- Conventionnement avec ONF ou CRPF pour secteurs à enjeux identifiés par le Conservatoire Botanique National de Bailleul.
- Gestion à mettre en accord avec les orientations du DOCOB
- PDIPR
- Conservation des sites de landes à callune des pelouses sur sable, des zones humides, des chaos de grès et de l'Engoulevent
- Conventions avec les propriétaires pour l'accessibilité du site.

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi